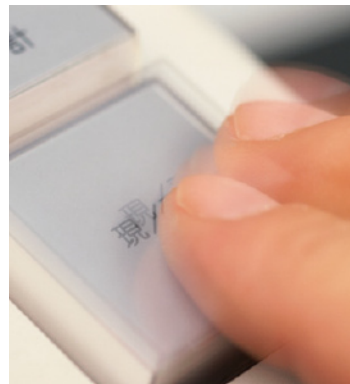


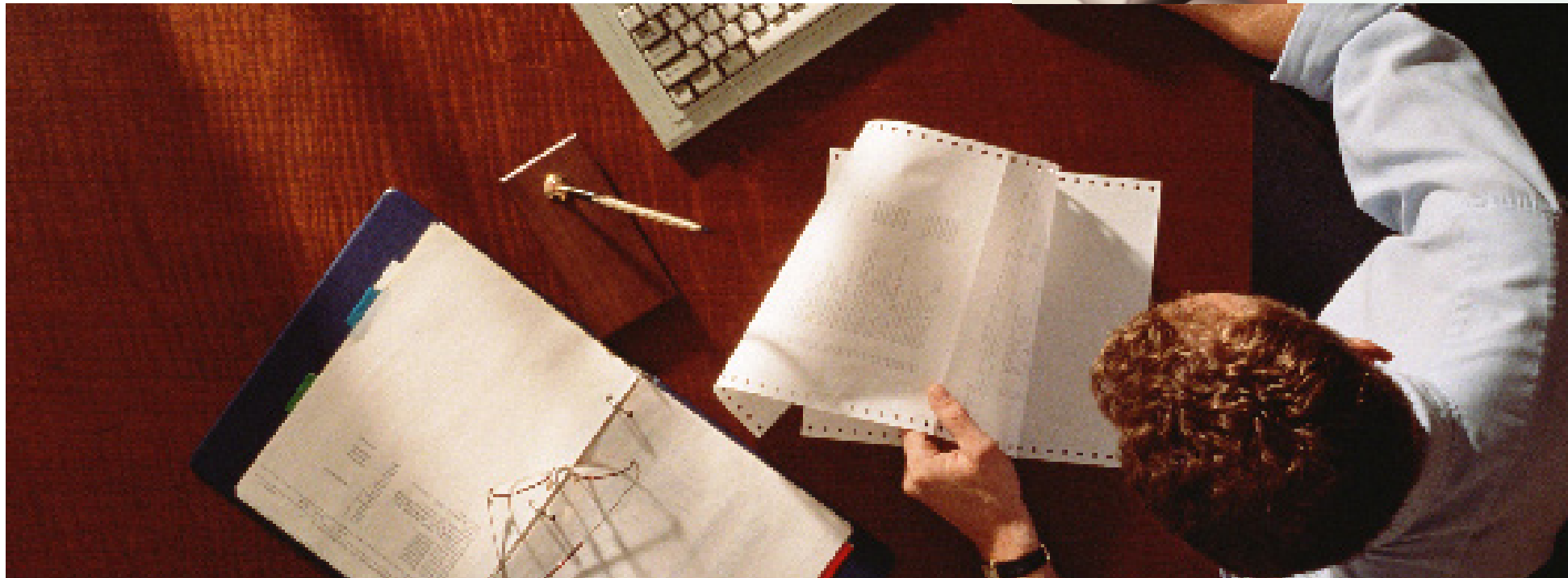
Rapport Annuel 2004







Sommaire >>



Conseil de Surveillance.....	6
Directoire.....	6
Management.....	7
Organigramme.....	10
Environnement Externe.....	13
Environnement International	14
Environnement National	16
Environnement Bancaire et Financier	20
Evolution du Secteur Agricole	24
Activité du Crédit Agricole du Maroc en 2004.....	29
Faits Marquants	30
Chiffres Clés	34
Axes Stratégiques	35
Activité Générale	37
Moyens d'Action	40
Rapport Financier	51
Résultats Financiers.....	55
Etats de synthèse au 31-12-2004.....	57
Réseau du Crédit Agricole du Maroc	66

Conseil de Surveillance

Monsieur **Driss JETTOU**, Premier Ministre : Président

Monsieur **Mohand LAENSER**, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural : Premier Vice-Président

Monsieur **Fattallah OUALALOU**, Ministre des Finances et de la Privatisation : Deuxième Vice-Président

Monsieur **Moha MARGHI**, Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

Monsieur **Noureddine BOUTAYEB**, Directeur de la Direction des Affaires Rurales - Ministère de l'Intérieur

Monsieur **Zouhair CHORFI**, Directeur de la Direction du Trésor et des Finances Extérieures - Ministère des Finances et de la Privatisation

Monsieur **Hassane SERGHINI IDRISSE**, Directeur de la Direction de la Programmation et des Affaires Economiques - Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

Monsieur **Abdelaziz TALBI**, Directeur de la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation - Ministère des Finances et de la Privatisation

Monsieur **Tarik HADDI**, Secrétaire du Conseil de Surveillance

Directoire

Tariq SIJILMASSI Président du Directoire

Zouhair FASSI FEHRI Directeur Général

Karim BEL MAACHI Directeur Général Adjoint

Management

Directions rattachées au Directoire

Contrôle Général

Direction Action Citoyenne et Développement Durable

Direction Etudes Stratégiques

Direction du Marketing et de la Communication

Direction des Ressources Humaines

Ahmed LAFQUI

Driss GHANMI

Tarik HADDI

Radia LARAKI

Meryem IDRISSE KAITOUNI

Pôle Banque Commerciale

Direction de l'International

Direction Marché des Filières Alimentaires

Direction Marché des Particuliers et des Professionnels

Direction Marché des PME

Youssef MAHROUCH

Mohamed FAKHREDDINE

Wafae CHEKROUNI

Abderrahmane SENHIJI

Mohammed MESKINI

Pôle Risques

Direction des Engagements

Direction du Recouvrement Contentieux

Mohamed EL AYYADI

Hassan MOLINA

Mohamed EL AYYADI

Pôle Finance

Direction des Affaires Financières

Jamal AHIZOUNE

My Slimane EL WALI

Pôle Support

Direction des Affaires Juridiques

Direction Organisation et Qualité

Direction des Ressources Immobilières et Matérielles

Direction des Traitements Bancaires

Noureddine BAKKALI

Abdelhafid CHENTOUF

Rachid KIFANI

Allal CHAFKI

Abdelmounaim DINIA

Directions Régionales

Mustapha CHEHHAR

Mohamed AMGHAR

Jamal HACHEM

Abdelaziz CHAKIR

Fatiha BERRIMA

Abdelali REGAG

Nabil CHAKOUR

Driss ISMAILI

Abdeljalil ZINE ELABIDINE

Direction Régionale Chaouia-Tadla

Direction Régionale Fès-Centre Nord

Direction Régionale Gharb-Nord

Direction Régionale Grand Casablanca

Direction Régionale Meknès-Tafilalet

Direction Régionale Oriental

Direction Régionale Rabat-Zemmour-Zaer

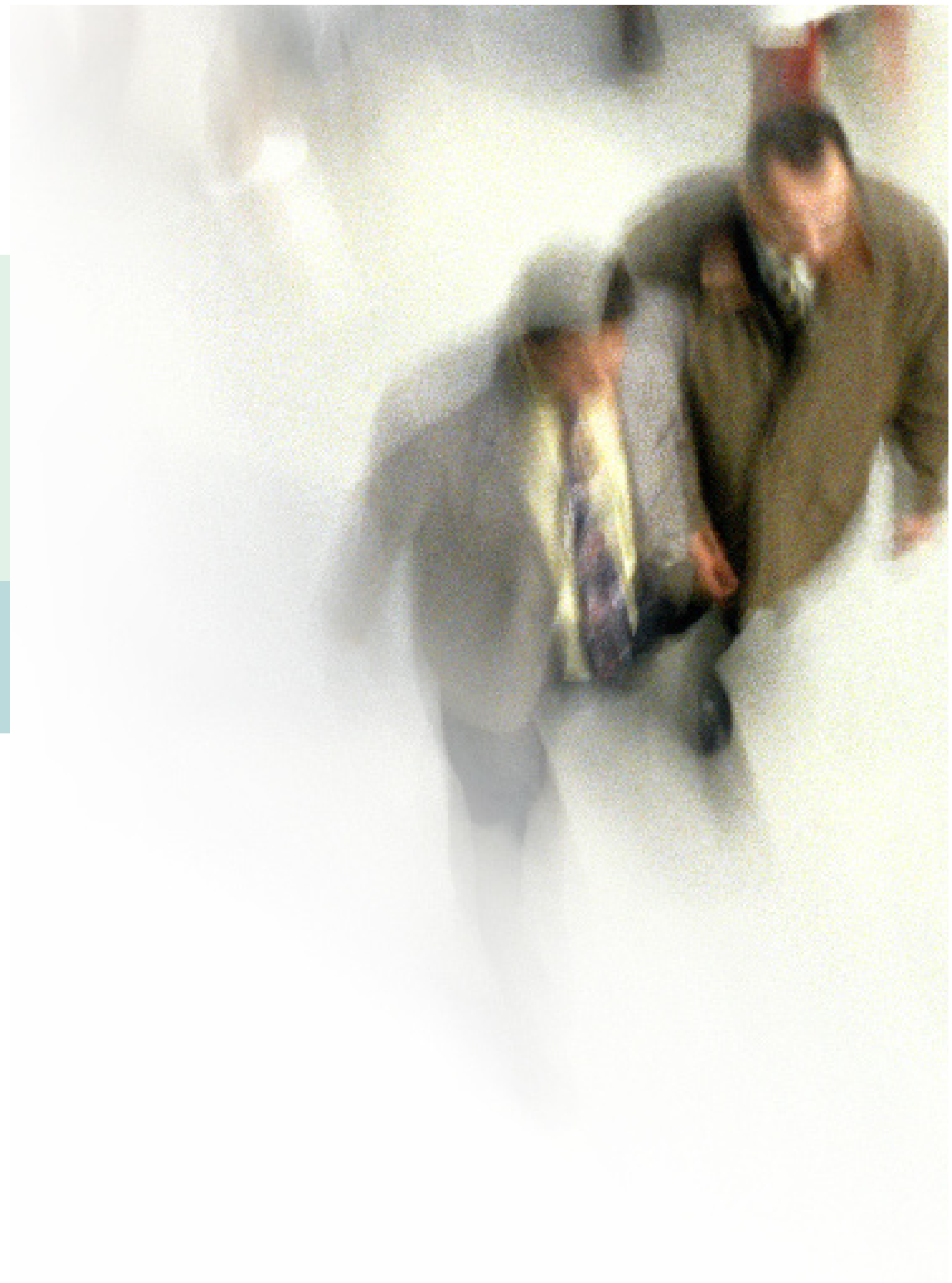
Direction Régionale Sud

Direction Régionale Tensift-Doukkala

COMMISSAIRES AUX COMPTES

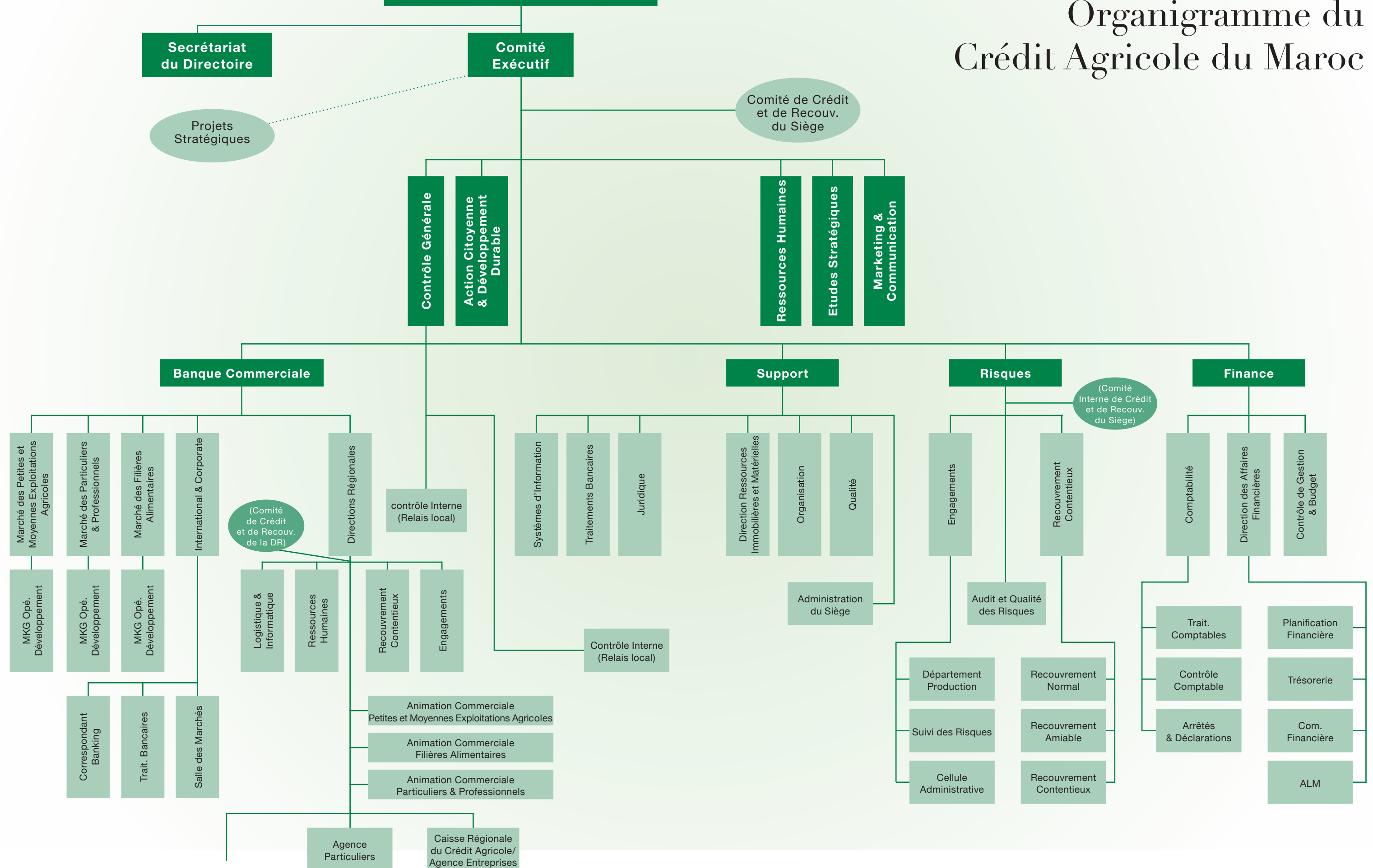
COOPERS & LYBRAND (MAROC) S.A.

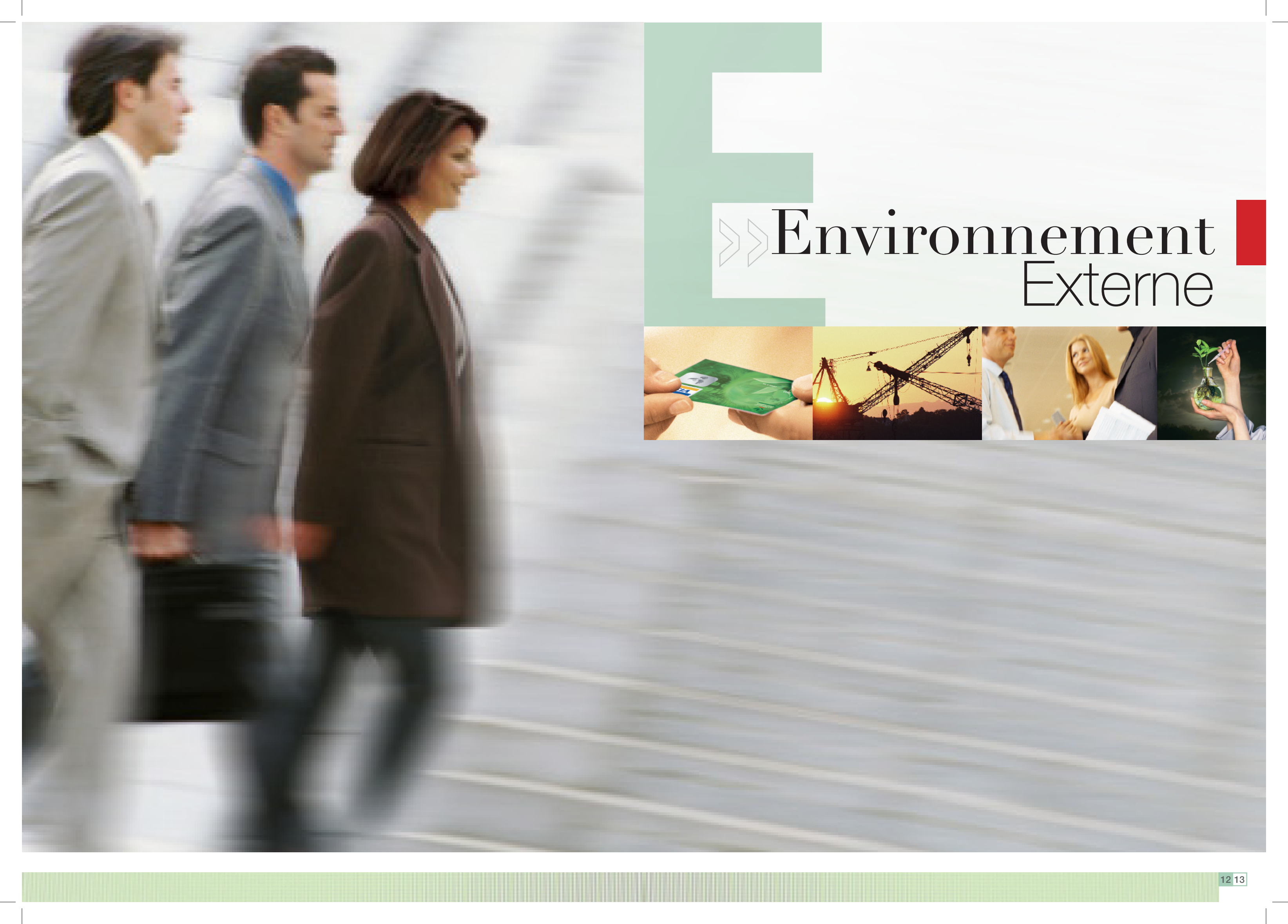
ERNEST & YOUNG



Directoire

Organigramme du Crédit Agricole du Maroc





»» Environnement Externe



Environnement International



En dépit du recul enregistré au cours du deuxième semestre 2004, en liaison avec la hausse des cours du pétrole, l'économie mondiale a progressé de 5,1% en 2004, rythme marquant le retour à une forte croissance.

Aux Etats-Unis, où l'investissement et la consommation des ménages ont donné l'élan initial, la croissance économique a atteint 4,4% en 2004, soit la troisième meilleure performance depuis 1984.

Au Japon la croissance, stimulée par le rebond de l'investissement et des exportations, a atteint 2,6% au lieu de 1,4% l'année précédente.

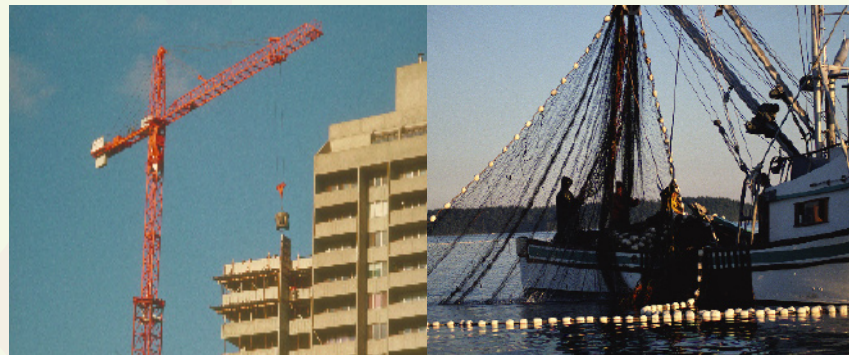
Dans la zone euro, la reprise économique est demeurée relativement modeste, sous l'effet d'un euro fort, de la hausse des prix du pétrole et des autres produits de base. La croissance du PIB, limitée à 0,2% au quatrième trimestre n'a guère dépassé 2% sur l'ensemble de l'année 2004.

Les économies émergentes, bénéficiant de volumes d'échanges internationaux et de flux d'investissements directs étrangers en net accroissement, ont marqué une croissance de 6,6% en 2004.

Quant au volume du commerce mondial, son niveau a augmenté de 9,9% en 2004, en raison notamment de la forte demande de matières premières et de biens d'équipement.

S'agissant des marchés des capitaux, les principaux indices boursiers se sont inscrits, à l'issue de l'année 2004, en hausse par rapport à fin 2003, suite notamment à l'amélioration quasi-générale des perspectives de croissance économique. Aussi, à la Bourse de New York, le Dow Jones s'est raffermi en une année de 3,2% et le Nasdaq a progressé de 8,6%. Pour leur part, les bourses européennes ont clôturé l'année en ordre dispersé. L'indice CAC de la Bourse de Paris et l'indice Footsie de la Bourse de Londres se sont accrus chacun de 7,5%. L'indice Euro Stoxx de la zone euro a, quant à lui, progressé de 5,4%.

Environnement National



Grâce notamment à une bonne campagne agricole en 2003-2004, à ses retombées positives sur les secteurs traditionnellement liés à l'agriculture et à la faveur du dynamisme affiché par certaines branches d'activité économiques positivement orientées (BTP, mines, énergie, tourisme,...), la croissance du produit intérieur brut à prix constants s'est établie à 4,2% en 2004, portant le taux de croissance annuel moyen des 5 dernières années à 3,9% contre 2,9% pour la période 1999-2003. Evalué à prix courants à 443,7 milliards, le produit intérieur brut a augmenté de 5,8% au lieu de 5,5% en 2003.

Activité sectorielle

Au niveau du secteur agricole, la production céréalière au titre de la campagne agricole 2003-2004 s'est établie à 83 millions de quintaux, enregistrant ainsi une hausse de 7% par rapport à la campagne précédente.

Concernant la pêche, la production totale du secteur a enregistré, au terme de l'année 2004, un repli de 1,2% à 892.172 tonnes, les prises de la pêche côtière ayant stagné à 862.390 tonnes. Quant aux recettes d'exportation du secteur, chiffrées à 6,7 milliards de dirhams, elles ont accusé une baisse de près d'un quart, d'une année à l'autre, suite à la contraction des ventes de l'ensemble des produits.

S'agissant du secteur secondaire, l'activité du bâtiment et travaux a progressé de 3,5%, à la faveur de la poursuite des travaux d'infrastructure de base et de construction de logements.

Le secteur de l'énergie a également affiché des performances satisfaisantes avec une amélioration de la production de 11,2%, consécutivement au rétablissement de la capacité de production de la SAMIR et à l'accroissement de la demande d'électricité.



Le secteur minier est aussi resté bien orienté grâce notamment au raffermissement des exportations de phosphate, d'acide phosphorique et des engrais.

Par contre, le rythme de progression de la production industrielle est en baisse à 3,1% au lieu de 3,5% en 2003, en liaison avec le ralentissement de l'activité dans les industries orientées vers l'exportation qui ont pâti de la vive concurrence, notamment des produits asiatiques, qui a affecté en particulier la branche du textile et de l'habillement.

Au niveau du secteur tertiaire, l'orientation favorable des flux touristiques à destination du Maroc s'est soldée par un accroissement de près de 21% des arrivées de touristes étrangers ainsi que par une hausse notable tant des nuitées déclarées par les hôtels classés (+18%) que des recettes au titre des voyages (+12,6%).

Emploi

Le marché de l'emploi a été caractérisé en 2004 par la création nette de 338.000 emplois dont 56,2% dans le milieu urbain. La bonne orientation du marché

de l'emploi a conduit au repli du taux de chômage de 0,6 point, passant de 11,4% en 2003 à 10,8% en 2004, grâce au recul du chômage urbain de 0,9 point (de 19,3% à 18,4%) et du chômage rural de 0,2 point (de 3,4% à 3,2%).

Prix

L'inflation, mesurée par la progression de l'indice du coût de la vie, a augmenté en 2004 de 1,5% au lieu de 1,2% en 2003. Cette évolution reflète une accélération du rythme d'accroissement aussi bien de l'indice des produits alimentaires que de celui des produits non alimentaires, lesquels ont progressé respectivement de 1,6% et 1,5% au lieu de 1,3% et 1% un an auparavant.

Finances publiques

Au terme de l'année 2004, les recettes ordinaires du Trésor ont enregistré une progression de 6,6% par rapport à l'année précédente. Hors recettes de privatisation, elles se sont accrues de 8%. En regard, les dépenses ordinaires se sont alourdies de 6,7%.

Compte tenu des dépenses d'investissement, chiffrées à 22 milliards de dirhams et d'un solde négatif des comptes spéciaux du Trésor de 4,8 milliards de dirhams, le déficit budgétaire s'est élevé à 14,3 milliards de dirhams (ou 19,5 milliards de dirhams hors privatisation) au lieu de 13,8 milliards de dirhams (ou 20 milliards de dirhams hors privatisation) en 2003.

Echanges extérieurs

En 2004, le déficit commercial s'est creusé, d'un tiers, pour atteindre 69,9 milliards de dirhams sous l'effet de la nette augmentation des importations, face à une progression modérée des exportations. Aussi, le taux de couverture s'est-il sensiblement infléchi, revenant à 55,3% au lieu de 61,7% en 2003.

Les importations se sont en effet élargies de 14,9%, en liaison avec l'alourdissement tant de la facture pétrolière (+57,7%) que des autres acquisitions, particulièrement celles de produits alimentaires (+19%), de demi-produits (+17,7%) et de produits finis (+14,8%).

Les exportations, quant à elles, n'ont progressé que de 3%, l'effet favorable du renforcement des ventes de phosphates (+15,4%) et d'acide phosphorique (+34,3%) ayant été atténué par la baisse des livraisons de produits finis de consommation (-1,1%) et surtout de produits alimentaires (-22,2%).

S'agissant des recettes de voyages et des transferts effectués par les Marocains résidant à l'étranger, ils ont totalisé, à fin décembre 2004 respectivement 34,8 milliards et 37,4 milliards de dirhams, en hausse de 12,6% et de 8,2% par rapport à leur niveau de l'exercice précédent.

Enfin, les prêts et investissements étrangers se sont établis à 15,1 milliards de dirhams contre 24 milliards de dirhams en 2003, soit une baisse de 37,1%.

Environnement Bancaire et Financier



Liquidité du marché

Les facteurs autonomes de la liquidité bancaire ont eu, en 2004, un impact expansif estimé à 1,7 milliard de dirhams en moyenne hebdomadaire de fins de semaines. Cette évolution est principalement liée, d'une part, à la progression des réserves de change induite notamment par la continuation du processus de privatisation de Maroc Telecom et, d'autre part, au reflux de la circulation fiduciaire.

Cette expansion, relativement limitée, a été obtenue grâce au maintien du taux de la réserve monétaire à 16,5% et à la mise en œuvre par la Banque Centrale de nouveaux instruments favorisant la stabilisation des liquidités bancaires.

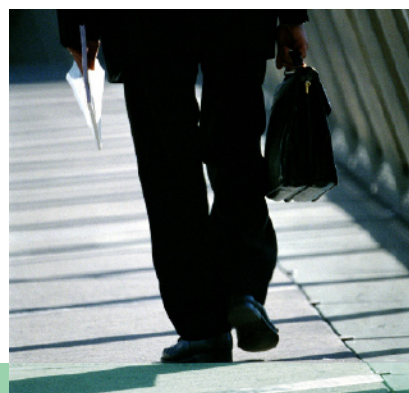
Ainsi, les excédents de liquidités sont passés, en moyenne, de 4,1 milliards en décembre 2003 à 5,8 milliards en décembre 2004.

Masse monétaire

En décembre 2004, l'agrégat de monnaie M3 s'est établi à 416,2 milliards de dirhams et a marqué une hausse de 7,7% par rapport à fin 2003. Cette forte progression est liée, notamment, à l'accroissement des avoirs extérieurs de 17,3 milliards de dirhams ou 13,6%.

Pour sa part, le crédit intérieur à caractère monétaire a enregistré un accroissement de 12,9 milliards de dirhams ou 4,7%, attribuable au développement des concours à l'économie de 16,7 milliards ou 6,8%. Les crédits immobiliers se sont inscrits en hausse de 6,1 milliards ou 15,5% et les facilités de trésorerie et à la consommation respectivement de 2,3 milliards ou 3,3% et de 369 millions ou 3,9%, alors que les prêts à l'équipement ont accusé un repli de 519 millions ou 1,1%.

Les créances nettes sur l'Etat ont, quant à elles, enregistré une baisse de 6,2 milliards ou 7,8% en liaison avec l'amélioration de la position nette du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib de 1,1 milliard de dirhams et une diminution des concours des banques de 5,1 milliards de dirhams.



Marché boursier

Au niveau du marché financier, la Bourse de Casablanca a enregistré en 2004 des performances satisfaisantes. C'est ainsi qu'au terme de l'année 2004, les deux indices MASI et MADEX ont affiché des performances respectives de 14,7% et 11% contre 32,3% et 26,3% en 2003. Bénéficiant de l'introduction en bourse de 20% du capital de la BCP et de 14,9% du capital d'Itissalat Al-Maghrib, la capitalisation boursière s'est raffermie de 78,8% pour s'établir à 206,5 milliards de dirhams.

Taux d'intérêt

Reflétant l'effet conjugué de la situation de liquidité et de l'action de régulation de Bank Al-Maghrib, le taux moyen sur le marché interbancaire a enregistré une décrue de 83 points de base pour s'établir à 2,39% en 2004.

Les taux de rémunération moyens pondérés des dépôts à 6 et à 12 mois auprès des banques ont marqué, pour leur part, une baisse de 10 et de 31 points de base, pour atteindre respectivement 3,29% et 3,48% à fin 2004.

S'agissant du taux d'intérêt servi sur les dépôts en comptes sur carnets auprès des banques, indexé sur celui des bons du Trésor à 52 semaines, il s'est inscrit en baisse de 60 points de base pour s'établir à 2,35% pour le second semestre de 2004.

En ce qui concerne les taux débiteurs, le coût moyen pondéré des crédits bancaires est revenu au cours du deuxième semestre de 2004 à 7,83% au lieu de 8,09% un an auparavant, tandis que le coût moyen appliqué par les sociétés de financement a enregistré une décrue de 62 points de base revenant à 12,10%.

Quant aux taux d'intérêt débiteurs minimum et maximum, ils sont restés dans l'ensemble inchangés, à l'exception des crédits à court terme autres que les crédits à l'exportation dont le taux maximum a fléchi de 50 points de base pour s'établir à 11,50 %.

Concernant la réglementation relative aux pratiques des banques en matière de taux d'intérêt débiteurs, il convient de rappeler les dispositions prises par Bank Al-Maghrib à ce sujet en date du 27 décembre 2004. En effet, constatant l'application par les banques de taux d'intérêt débiteurs anormalement bas, la Banque Centrale leur a rappelé la nécessité de veiller à ce que les taux pratiqués intègrent tous les coûts relatifs à leurs opérations de crédit, en sus d'une rémunération minimale des fonds propres. Bank Al-Maghrib a également demandé aux banques de communiquer à la Direction de la Supervision Bancaire, à compter du 1er janvier 2005, les données relatives aux crédits nouvellement octroyés dès lors que ceux-ci seraient

assortis de taux d'intérêt inférieurs aux taux de référence précisés dans la lettre adressée au GPBM en juillet 2003.

Il convient également de noter que le Modificatif n°3 en date du 23 décembre 2004 de la décision réglementaire de Bank Al-Maghrib relative au portefeuille de bons CNCA à un an, en a fixé la rémunération par le Crédit Agricole à un niveau équivalent à celui du taux d'intérêt moyen pondéré des bons du Trésor à un an, émis par voie d'adjudication majoré de 25 points de base.

Evolution du Secteur Agricole



Le régime pluviométrique de la campagne agricole 2003-2004 a été caractérisé par :

- des pluies précoces et généralisées au démarrage de la campagne agricole ayant favorisé l'installation des cultures d'automne dans des conditions propices ;
- une période sèche s'étalant de la mi-décembre 2003 à mi-février 2004 accompagnée de basses températures et de gelée ;
- le retour de pluies généralisées sur l'ensemble du Royaume à partir du 19 février 2004 permettant de redresser significativement la situation des cultures en place et d'accélérer le rythme d'installation des cultures de printemps.

Ainsi, le cumul pluviométrique moyen national enregistré s'élève à 419 mm contre 357 mm en année normale. Ce cumul est excédentaire par rapport à une année normale pour la quasi totalité des régions agricoles.





Céréales

La superficie semée en céréales d'automne est de l'ordre de 5,4 millions Ha, soit une hausse de 2% par rapport à la campagne précédente et de 10% par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes.

En matière de production des céréales, elle a atteint 83 millions Qx, soit l'une des meilleures performances enregistrées par la céréaliculture marocaine. Cette production enregistre une hausse de 7% par rapport à la production de la campagne précédente et 82% par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes.

Légumineuses

La superficie semée en légumineuses alimentaires s'élève à 318.000 Ha, soit une baisse de 11,4% par rapport à la campagne précédente.

Quant à la production, elle est de l'ordre de 2,6 millions Qx, soit le même niveau enregistré lors de la campagne précédente.

Cultures sucrières

La campagne betteravière 2003-2004 a été lancée dans des conditions climatiques et hydriques favorables au niveau de l'ensemble des périmètres betteraviers. Ainsi, la superficie semée a atteint environ 60.000 Ha, soit 93% du programme (64.450 Ha), en baisse toutefois de 11% par rapport à la campagne écoulée (67.179 Ha). La superficie récoltée a été de 59.627 Ha, soit 99% de la superficie semée, contre

64.735 Ha en 2002-2003. La campagne d'usinage de la betterave a concerné 3,17 millions de tonnes avec une polarisation moyenne en sucre satisfaisante de 17,3% et un taux moyen d'impuretés de 6,4%. Le rendement moyen a atteint 53,1 T/Ha contre 52,7 T/Ha en 2002-2003.

Concernant la canne à sucre, les réalisations en nouvelles plantations d'automne 2003 ont porté sur 3.300 Ha contre 3.800 Ha programmés. Par contre, les plantations de printemps 2004 au niveau du Loukkos ont atteint 800 Ha contre 400 Ha programmés. La production usinée a porté sur 872.021 T, à partir d'une superficie récoltée de 13.140 Ha, soit un rendement moyen de 67 T/Ha. Cette production a accusé une baisse de 8% par rapport à celle réalisée la campagne précédente (951.248 T) et en baisse notable de 43% par rapport à la moyenne du quinquennat 1998-2002 (1.315.052 T).

Cultures oléagineuses

La superficie oléicole durant la campagne 2003-2004 a atteint environ 580.000 Ha contre 570.000 Ha la campagne précédente, soit une extension de 10.000 Ha. Quant à la production, elle s'est élevée à un record absolu jamais atteint auparavant, soit 1.000.000 T, s'inscrivant ainsi en hausse de 120 % et 98 % respectivement par rapport à la campagne 2002-2003 (450.000 T) et à la moyenne du dernier quinquennat (504.000 T). La production d'huiles d'olive, quant à elle, a atteint 100.000 T, dénotant ainsi une augmentation de 120 % par rapport à la campagne précédente (45.000 T) et de 104 % par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes (49.000 T).

Les superficies emblavées en tournesol, au cours de la campagne 2003-2004, ont atteint 61.000 Ha. Ces réalisations ont enregistré une nette régression par rapport à la campagne précédente (44%), en raison de la préférence accordée aux cultures d'automne. Quant à la production, elle est estimée à 32.000 T contre 55.600 T la campagne écoulée.

Cultures Maraîchères

Les superficies réservées aux cultures maraîchères de primeurs au cours de la campagne 2003/04 portent sur 27.000 Ha, enregistrant une hausse de 6% par rapport à la campagne précédente (25.500 Ha).

La production globale s'élève à 1.300.000 T, soit une hausse de près de 16% par rapport à la campagne 2002-2003 (1.120.000 T) dont 486 000 T ont fait l'objet d'exportation (+22% par rapport 2002-2003).

La production totale de la tomate est de l'ordre de 660.000 T dont 593.000 T issues de la tomate sous serre et 67.000 T de celle de plein champ. Les exportations globales de tomates ont enregistré une hausse de 18% (220.000 T contre 186.000 T en 2002-2003) et ce, grâce à l'extension du contingent prévu dans le cadre d'accord de l'association entre le Maroc et l'UE qui est passé à 190.000 T contre 168.757 T en 2002-2003. La production globale de pomme de terre s'élève à 155.000 T dont 51.600 T ont fait l'objet d'exportation.

Agrumes

La production d'agrumes réalisée au cours de la campagne 2003-2004 a été de l'ordre de 1.138.000T,

accusant une baisse de 13,5% par rapport à la campagne précédente (1.314.000 T) et de 7% par rapport à la production annuelle moyenne du dernier quinquennat (1.227.000 T). La baisse de la production s'est reflétée sur le niveau des exportations qui se sont situées autour de 435.500 T, enregistrant ainsi une baisse de 10 % par rapport à la campagne précédente (483.000 T) et de 12 % par rapport à la moyenne du dernier quinquennat.

Légumes et fruits divers

Les légumes et fruits divers prennent de plus en plus d'importance, confirmant ainsi la volonté des opérateurs pour la diversification des cultures d'exportation tout en se focalisant sur les cultures de haute valeur ajoutée (courgettes, haricots, concombres, câpres, fraises,...). Cette tendance est illustrée par l'accroissement notable des exportations qui sont passées de 92.000T durant le quinquennat 1998-2002 à 170.000T au cours de la campagne 2002-2003 pour se situer autour de 214.000T au cours de la campagne 2003-2004.

Production animale

Les effectifs du cheptel ont avoisiné les 25,9 millions d'animaux (17,5 millions d'ovins, 5,3 millions de caprins, 2,7 millions de bovins et 180.000 camélins). Ce cheptel permet une production de 1,3 milliards de litres de lait et 330.000 T de viandes rouges. A cela s'ajoute la production du secteur avicole qui procure environ 310.000 tonnes de viandes de volailles et 3,4 milliards d'unités d'œufs.

Activité

du Crédit Agricole du Maroc en 2004



Faits marquants 2004



Janvier

Dans le cadre des actions menées en faveur du personnel de l'enseignement et en partenariat avec la Fondation Mohammed VI de promotion des Œuvres Sociales de l'Education-Formation et les banques, le Crédit Agricole a mis en place un nouveau produit immobilier à taux bonifié : « Sakan At Taâlim ».

Afin de renforcer les organes de gestion et d'assurer un suivi régulier et un pilotage permanent du fonctionnement de l'Institution, un Comité Exécutif a été mis en place.

Dans le cadre de la démarche qualité menée par le Crédit Agricole, des « Actions Qualité d'Initiative Locale » (AQIL) ont été instaurées. Ces actions font appel à l'initiative de l'ensemble du personnel et sont destinées à remédier aux dysfonctionnements locaux décelés au sein d'un ou plusieurs processus.

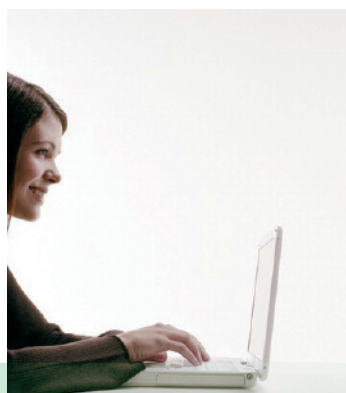
Février

En partenariat avec le Ministère des Finances et de la Privatisation et la Caisse Centrale de Garantie, le Crédit Agricole a signé une convention régissant les prêts à la création de la Jeune Entreprise.

Pour la mise en œuvre de l'organisation par marché issue des séminaires préparatoires au nouveau plan d'entreprise, les Task Forces PME, Filières Alimentaires et Professionnels & Particuliers ont été mises en place.

Avril

Dans le but d'améliorer la contribution des commissions perçues dans la formation du Produit Net Bancaire, la tarification des services bancaires appliquée depuis 1988 a été revue pour être alignée sur celle des autres Banques tout en tenant compte des spécificités du Crédit Agricole.



Mai

Les objectifs de redressement et de mise à niveau du plan d'Entreprise OUFOK 2003 ayant été atteints, un nouveau plan stratégique CAP 2008 a été lancé.

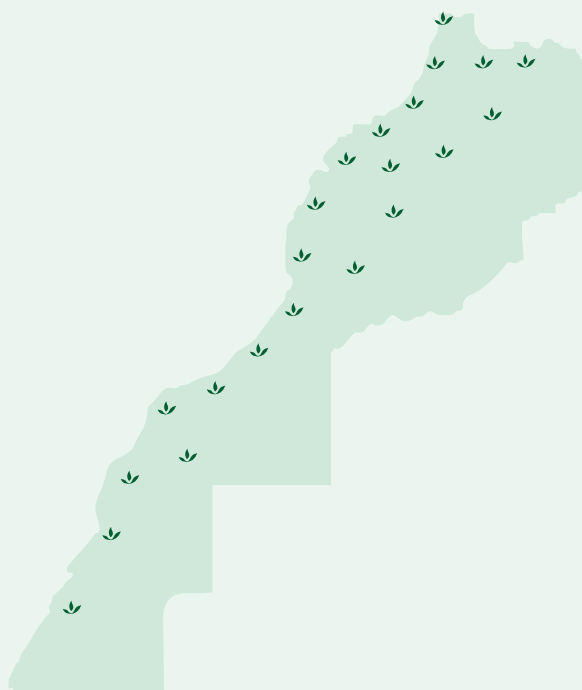
Dans le cadre des nouvelles orientations en matière de contrôle interne, notamment celles visant la maîtrise des risques opérationnels, certaines opérations bancaires (escompte effets, avance sur créances nées à l'étranger, préfinancement, délivrance des actes de cautions, etc.) ont été supprimées au niveau des Caisses Locales, permettant aux collaborateurs de ces points de vente de se consacrer exclusivement au service de leur clientèle cible.

Juin

Le 17 juin 2004, le Crédit Agricole du Maroc est immatriculé au Registre de Commerce de Rabat sous n°58873, formalisant ainsi sa transformation en société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance.

Septembre

La BMAO, filiale du groupe Crédit Agricole du Maroc, étend son réseau en reprenant les agences commerciales de la BNDE.



Le Crédit Agricole du Maroc acquiert l'immeuble du siège social de la BNDE et les locaux de ses agences.

Dans le cadre des orientations des Pouvoirs Publics visant à améliorer les conditions de vie et de bien être des populations rurales, le Crédit Agricole du Maroc et l'Office National d'Eau Potable (ONEP) signe une convention de partenariat et un protocole d'accord portant sur le soutien du Programme National d'Approvisionnement Groupé en Eau Potable des Populations Rurales (PAGER).

Octobre

Pour rendre l'attribution des crédits plus rationnelle et uniforme, une nouvelle approche de financement des PME, qui repose sur un système de scoring, est mise en place.

Décembre

La Banque tient ses assises à Casablanca. Au cours de cette 5ème Convention de la Banque, le nouveau

règlement intérieur du personnel est validé et le nouvel organigramme de la Banque présenté.

Entrée en vigueur du nouvel organigramme du CAM qui découle du nouveau schéma de gouvernance institué par les nouveaux statuts et s'articule autour des principes clef de la stratégie adoptée par le plan CAP 2008.

Sur le plan monétique, la gamme des services offerts est étendue par l'acceptation des cartes internationales (Visa, Master Card...) par le réseau GAB du CAM.

Une Task Force « Développement du Réseau de points de vente » est créée ayant pour mission de livrer « clés en main » des agences qui répondront à un cahier des charges pré-établi et ce, en conformité avec les besoins de la banque et le nouveau concept de ses points de vente.

Chiffres clés du Crédit Agricole

Axes Stratégiques

INDICATEURS			
(en millions de DH)	2003	2004	(Variation en %) 2004/2003
BILAN			
Total Bilan	24 985	28 112	12,5%
ACTIVITES			
Dépôts clientèle	14 550	18 085	24,3%
Crédits clientèle (bruts)	21 877	22 835	4,4%
RESULTATS			
Produit net bancaire	789	919	16,5%
Charges générales d'exploitation	560	623	11,3%
Résultat brut d'exploitation	247	307	24,3%
MOYENS			
Réseau	217	215	-2 unités
Effectif	2 701	2 681	-0,7%

L'exercice 2004 correspond à la première année de mise en œuvre du nouveau plan stratégique du Crédit Agricole, CAP 2008, qui prévoit notamment un repositionnement stratégique de la Banque, la déclinaison de ses ambitions en plans stratégiques par marché cible et par métier ainsi que le reengineering des process.

Repositionnement stratégique

En vue de pérenniser et de sécuriser la croissance du Crédit Agricole, tout en maintenant sa nécessaire implication dans le financement de l'agriculture marocaine viable, une nouvelle segmentation de la clientèle ciblée a été réalisée, définissant trois priorités majeures :

- la Petite et Moyenne Exploitation Agricole (PMEA),
- les Filières Agro-Alimentaires,
- les Particuliers en milieu périurbain,

ainsi qu'un segment corollaire, le Corporate Finance.

Chacun de ces segments fait l'objet d'une stratégie de croissance spécifique, servi par un réseau dédié et par des moyens humains et logistiques appropriés.

Objectifs stratégiques par marché cible

Le marché de la PME est caractérisé par un environnement défavorable, une importance quantitative de la clientèle cible, un important potentiel

en matière d'investissement et de modernisation et un taux de pénétration de la banque sur ce marché très limité.

Les principaux objectifs de la banque au niveau de ce marché sont :

- Atteindre 300.000 PME à l'horizon 2008
- Assurer la rentabilité des CLCA, réseau dédié aux PME, afin de garantir leur pérennité.

Pour ce faire, un nouveau modèle de développement des Caisses Locales a été élaboré, portant notamment sur une nouvelle approche de financement, l'adaptation de l'offre produits, le remaillage du réseau et la rénovation de l'organisation interne des CLCA.

Concernant le marché des filières alimentaires, les objectifs du Crédit Agricole à l'horizon 2008 sont au nombre de deux :

- La consolidation de la position de la Banque sur l'amont agricole, avec une approche plus ciblée, axée sur les exploitations agricoles commerciales, compétitives et rentables.
- L'amélioration de la part de marché sur les stades de la transformation et de la commercialisation pour occuper une place de leader sur ce marché.

A cet effet, le Crédit Agricole procède au développement d'une offre par filière, innovante, compétitive et répondant aux besoins spécifiques des opérateurs économiques concernés.



Activité Générale

Sur le marché des particuliers et des professionnels, le cœur de cible du Crédit Agricole est constitué des populations des quartiers urbains périphériques avec trois objectifs prioritaires:

- Le maintien de la dynamique de collecte de ressources et l'augmentation de la part du marché avec le souci de réduire sensiblement le coût moyen des ressources globales .
- Une augmentation de la part des commissions nettes dans le PNB
- La constitution d'un matelas d'emplois sains et sécurisés.

Pour la réalisation de ces objectifs, la stratégie repose notamment sur la maîtrise de l'approche client, une offre s'appuyant sur la segmentation de la clientèle et sur la différenciation de nos produits ainsi qu'une optimisation des processus visant la recherche de gains de productivité et de qualité de traitement.

S'agissant du segment de la clientèle corporate, l'objectif du Crédit Agricole est de se positionner sur ce marché en développant une forte réactivité vis-à-vis

des demandes des grandes entreprises, notamment par la rapidité des décisions et la mise en place de solutions originales en matière de financement et de traitement des transactions.

Mise à niveau progressive des process

Pour atteindre les objectifs stratégiques retenus, le plan d'entreprise CAP 2008 met l'accent sur le reengineering des process de la Banque pour assurer une meilleure efficacité à travers quatre leviers majeurs :

- les ressources humaines,
- une nouvelle organisation orientée marché,
- le système d'information,
- la démarche qualité,
- le système de contrôle (contrôle de gestion et contrôle des risques bancaires).

Ressources

Au 31 décembre 2004, les ressources globales ont atteint 24.735 millions de dirhams contre 22.278 millions de dirhams à la fin de l'exercice 2003, soit une hausse de 11%. La progression des ressources est due principalement à l'accroissement des dépôts.

En effet, les ressources clientèle ont poursuivi au cours de 2004 leur tendance haussière. Elles se sont ainsi établies à 18.085 millions de dirhams au 31 décembre 2004 contre 14.550 millions de dirhams à fin décembre 2003.

En 2004, les dépôts clientèle ont augmenté de 3.535 millions de dirhams (+24,3%) contre 2.283 millions de dirhams en 2003 (+18,9%).

Cet accroissement, supérieur à celui du système bancaire, a permis de faire passer la part de marché du Crédit Agricole de 4,9% à 5,7%.

Par type de réseau, la plus forte progression des ressources clientèle, hors intérêts courus, a été enregistrée au niveau des Agences Bancaires, réseau dédié au marché des Professionnels & Particuliers, qui ont vu leurs dépôts croître de 2.478 millions de dirhams, soit une progression de 37,6% par rapport à fin décembre 2003. S'agissant

des Caisses Régionales, dédiées au marché des filières agro-alimentaires (exploitations agricoles commerciales et entreprises agro-industrielles), la collecte supplémentaire a porté sur 614 millions de dirhams, pour s'établir à la fin de l'exercice 2004 à 6.751 millions de dirhams, en hausse de 10% par rapport au 31 décembre 2003.

Le réseau des Caisses Locales, dédié au marché de la PME, a quant à lui, drainé en 2004 quelque 366 millions de dirhams pour voir ses dépôts s'établir à 2.064 millions de dirhams enregistrant ainsi une hausse de 21,6%.

Il est à noter que les emprunts extérieurs ont été réduits de 1.567 millions de dirhams ou 38,4%, suite notamment au remboursement anticipé des lignes d'emprunt extérieures onéreuses, en sus des remboursements des échéances normales.

Quant aux bons CNCA à 1 an, en hausse de 13,4% par rapport à la fin de l'exercice 2003, ils ont atteint 4.136 millions de dirhams au 31 décembre 2004.

Sous l'effet conjugué du renforcement de la part des ressources les moins onéreuses et de la réduction du taux de rémunération des ressources, le coût moyen des ressources globales a été réduit au cours de l'exercice 2004 de 28 points de base.

Activité Générale



Emplois clientèle

Encours de crédits

Au 31 décembre 2004, l'encours brut des crédits à la clientèle a atteint 22.835 millions de dirhams, en hausse de 958 millions de dirhams ou 4,4% par rapport à la situation à la fin de l'exercice précédent.

Par type de réseau, la progression la plus importante en matière de crédits hors intérêts courus a été réalisée par les Caisses Régionales qui ont généré 514 millions de dirhams d'encours supplémentaire (+4,3%). Leurs emplois clientèle hors intérêts courus sont ainsi passés de 11.936 millions de dirhams en décembre 2003 à 12.450 millions de dirhams à fin 2004.

Au niveau des agences bancaires, l'encours des crédits clientèle, hors intérêts courus, s'est situé, à la fin de l'exercice 2004, à 6.308 millions de dirhams, en progression de 134 millions de dirhams ou 2,2%, par rapport à la fin de l'exercice précédent.

Concernant les Caisses Locales, l'encours des crédits hors intérêts courus a enregistré une légère hausse de 83 millions de dirhams ou 3,1% par rapport à la fin de l'exercice 2003, passant de 2.700 millions de dirhams à 2.783 millions de dirhams.

Le total des crédits sains s'est élevé à fin 2004 à 14.658 millions de dirhams contre 13.701 millions de dirhams au 31 décembre 2003, soit une hausse de 957 millions de dirhams ou 7%. En 2003, les créances productives s'étaient appréciées de 829 millions de dirhams ou 6,8%.

Les créances en souffrance, quant à elles, se sont stabilisées à 8.177 millions de dirhams, alors qu'en 2003 les créances

improductives s'étaient aggravées de 1.020 millions de dirhams ou 4,5%. De ce fait, la part des CES dans l'encours total des crédits passe de 37,4% à 35,8%.

Décaissements

Au cours de l'exercice 2004, le montant global des décaissements a atteint 6.445 millions de dirhams contre 5.854 l'exercice précédent, soit une hausse de 10,1%.

Décaissements par terme

Les décaissements à court terme au titre de l'exercice 2004 se sont situés à 5.077 millions de dirhams contre 4.580 millions de dirhams au cours de l'exercice 2003, en hausse de 10,8%.

Les décaissements à moyen et long terme, quant à eux, sont passés de 1.274 millions de dirhams à fin 2003 à 1.369 millions de dirhams au 31 décembre 2004, en hausse de 7,4%.

Décaissements par secteur

Par secteur d'activité, l'agriculture a bénéficié en 2004 de 3.925 millions de dirhams, contre 3.802 millions de dirhams au titre de l'exercice 2003. Le secteur agricole a ainsi drainé 60,9% du total des financements accordés en 2004.

Les crédits commerciaux, avec un montant de 1.759 millions de dirhams contre 1.428 millions de dirhams au cours de l'exercice précédent, ont connu un fort taux d'accroissement de 23,2%. Ils représentent 27,3% des financements globaux.

Le secteur agro-industriel dont le montant des financements est passé de 349 millions de dirham, en 2003, à 498 millions de dirhams au titre de l'exercice 2004, a également connu une forte progression de 42,4%.

Recouvrements

Les encaissements au titre du remboursement des prêts de la Banque se sont établis à 5.025 millions de dirhams à la fin de l'exercice 2004, contre 4.507 millions de dirhams en 2003.

Les encaissements ont porté sur 3.107 millions de dirhams au titre des crédits à court terme et sur 1.918 millions de dirhams pour les crédits à moyen et long terme.

Assurance sécheresse

Le programme de garantie de la production céréalière contre la sécheresse au titre de la campagne 2004-2005 a porté sur une superficie globale identique à celle de l'année précédente, soit 300.000 hectares. Les adhésions ont porté sur 9.863 souscriptions correspondant à 96.481 hectares, soit 32,16% de la superficie programmée.

Quant aux indemnités relatives à l'assurance-sécheresse au titre de la campagne agricole 2003/2004, elles ont totalisé 26,8 millions de dirhams.

Fondation du Crédit Agricole pour le Micro-Crédit

Au 31 décembre 2004, les sept (7) antennes de la Fondation de micro-crédit ont traité 8.222 dossiers correspondant à 3.664 bénéficiaires.

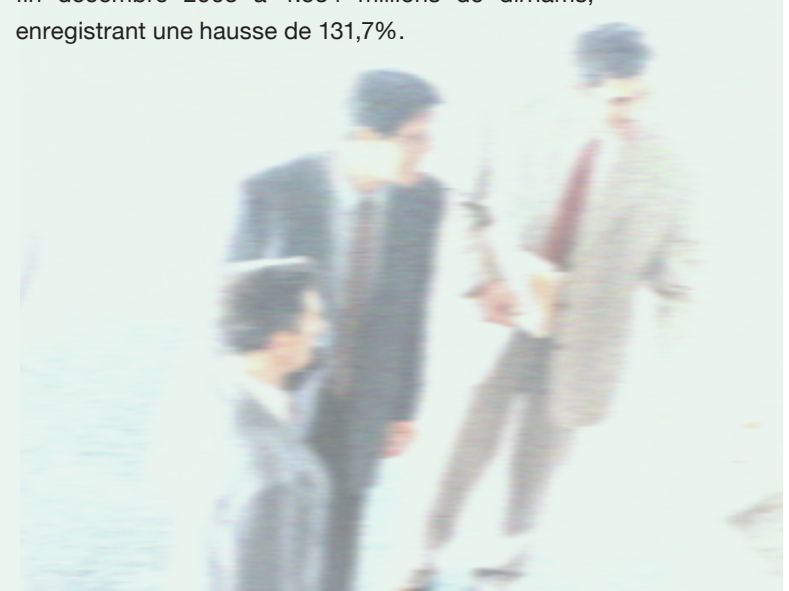
Le montant des décaissements a porté sur 17 millions de dirhams contre 9 millions de dirhams un an auparavant et les remboursements ont atteint 6, 2 millions de dirhams.

A la fin de l'exercice 2004, le taux de recouvrement, quant à l'encours, est 99,35%.

Opérations avec l'étranger et salle des marchés

Au titre de l'exercice 2004, le volume global des opérations avec l'étranger a connu une forte évolution de 48,8%, passant de 2.724 millions de dirhams en 2003 à 4.055 millions de dirhams. Cette progression est due principalement aux transferts reçus, aux crédits documentaires et aux remises à l'import qui ont enregistré une hausse significative, respectivement de l'ordre de 74%, 64,9% et 24,8% par rapport à l'exercice antérieur.

S'agissant des activités de la salle des marchés, le chiffre d'affaires global réalisé au cours de l'exercice 2004 s'est élevé à 13.136 millions de dirhams contre 6.594 millions de dirhams un an auparavant, soit une forte progression de 99,2%. Les opérations SPOT se sont établies à 9.992 millions de dirhams contre 5.932 millions en 2003, en augmentation de 4.060 millions de dirhams ou 68,5%. Quant aux opérations à terme, elles sont passées, de 662 millions de dirhams à fin décembre 2003 à 1.534 millions de dirhams, enregistrant une hausse de 131,7%.



Moyens d'action

Produits et services

Nouvelle approche de financement

Afin de dépasser les contraintes actuelles liées au financement des exploitations agricoles, et notamment les petites et moyennes d'entre elles (PMEA), et pour atteindre un seuil optimal d'octroi de crédit tout en maîtrisant les risques de non remboursement, le Crédit Agricole du Maroc a développé une nouvelle approche de financement de l'agriculture.

La démarche adoptée repose sur un système d'appréciation (scoring) segmentant la clientèle par classes de risque et sur une offre adaptée à chaque segment.

Il en a résulté un nouveau système d'octroi de crédit sur la base d'une grille de critères classant les clients selon leur comportement vis à vis de la banque et tenant compte des caractéristiques de leurs exploitations et de la zone agro-climatique.

Le scoring de la clientèle des PMEAs, qui représente près de 70% de la clientèle totale du Crédit Agricole du Maroc, est opérationnel depuis le lancement de la campagne agricole 2004-2005.

Malgré ce dispositif, une frange non négligeable de la population agricole ne pourra toujours pas remplir les

conditions requises pour un financement pérenne en raison des contraintes qui caractérisent l'agriculture traditionnelle marocaine (forte dépendance des aléas climatiques, inadéquation des cultures aux vocations des zones, faible niveau de professionnalisme des exploitants, exiguïté et morcellement des exploitations, absence de garanties, surendettement,...).

Aussi, le Crédit Agricole a-t-il décidé d'accompagner sa nouvelle approche de financement de l'agriculture par :

- Le développement d'une offre produits adaptée aux besoins de la clientèle en difficulté et à son profil de risques et ce, dans trois directions :
 - La promotion des investissements de mise à niveau (financement des investissements de reconversion de l'occupation des sols, financement de la mise en œuvre des bons itinéraires techniques, rationalisation de l'utilisation de l'eau...)
 - La prise en compte des besoins globaux de l'exploitation et de la volatilité des revenus annuels en raison des cycles de sécheresse
 - Le développement d'un partenariat « utile » avec l'Etat, objet de l'article 4 de la loi 15-99 portant réforme du Crédit Agricole qui constitue le cadre privilégié d'une intervention en synergie avec la politique agricole de l'Etat et avec ses différents services.

- La mise en place de structures régionales de diagnostic et d'accompagnement qui auront pour mission d'étudier avec les agriculteurs en difficulté les solutions à mettre en œuvre pour la restructuration du système d'exploitation permettant, notamment, la réhabilitation de la capacité d'endettement des bénéficiaires.

Nouvelle tarification des services bancaires

L'examen du compte de produits et de charges ayant révélé une très faible contribution des commissions perçues dans la formation du PNB et partant dans la couverture des frais généraux, il a été décidé de revoir la tarification des services bancaires appliquée depuis 1988 en tenant compte des pratiques des autres banques de la place, tout en respectant les spécificités de l'Institution.

Monétique

Dans le but de contribuer à l'amélioration de la rentabilité de l'activité monétique et à son enrichissement, il a été décidé d'élargir la gamme des services offerts sur ce créneau avec l'acceptation des cartes internationales par le réseau GAB du Crédit Agricole.

Sakan At Taâlim

Dans le cadre des actions menées en faveur du personnel de l'enseignement et en partenariat avec la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education-Formation et les banques, le Crédit Agricole a mis en place un nouveau produit immobilier à taux bonifié : « Sakan At Taâlim ».

Ce nouveau produit est destiné à financer l'acquisition de logement ou de terrain ainsi que la construction à des taux avantageux, de 6,5% dont 2% supportés par la Fondation, et à des quotités pouvant atteindre 100% du coût du projet. Le montant du crédit, compris entre 150.000 et 200.000 dirhams et la durée du remboursement, s'étalant de 15 à 20 ans, varient en fonction de la catégorie à laquelle appartient le bénéficiaire. Un crédit complémentaire peut être accordé dans la limite d'un plafond cumulé, crédit subventionné et complémentaire, pouvant aller jusqu'à 500.000 dirhams. Le ratio d'endettement global du bénéficiaire, fixé initialement à 35%, a été porté, au cours de l'exercice 2004, à 45%.

Moyens d'action



Ressources Humaines

Effectif

L'effectif global du Crédit Agricole du Maroc arrêté au 31 décembre 2004 s'est établi à 2 681 contre 2 701 à fin du 2003, enregistrant une réduction de 20 agents.

Le personnel exerçant dans le réseau représente 71,5% de l'effectif global contre 72,9% à la fin de l'exercice 2003.

Le taux d'encadrement s'est amélioré en se situant à 34,1% contre 32,2% au 31 décembre 2003.

Formation

En 2004, les actions de formation ont concerné 1.747 personnes.

Ainsi, en interne, un effectif global de 1.484 participants a profité de sessions de formation relatives au management, au niveau du système de financement des PME, à l'introduction en bourse de Maroc Télécom,...

Sur le plan externe, 263 personnes ont bénéficié de séminaires et de formations diplômantes auprès d'organismes nationaux et étrangers dont notamment le MBA, l'ITB et l'ESCA.

Par ailleurs, le Crédit Agricole du Maroc a accordé, au cours de l'exercice 2004, des stages de formation pratique à 507 élèves et étudiants.

Prestations sociales

Crédits au personnel

En matière de crédits au logement, les réalisations au titre de l'exercice 2004 ont porté sur la satisfaction de 218 demandes pour un montant global de 74,5 millions de dirhams.

Concernant le crédit spécial personnel, les montants alloués se sont élevés à 33,5 millions de dirhams au profit de 212 personnes. En outre, dans le cadre de la stratégie des Ressources Humaines visant l'amélioration des revenus nets du personnel de l'Entreprise et l'allègement de son endettement global, les taux d'intérêts appliqués aux prêts et avances consentis au personnel ont été revus à la baisse. Ainsi, à partir du premier semestre 2004, le taux d'intérêt du crédit spécial immobilier et avances sur salaires a été réduit de 1,25%.

Les avances sur salaires et sur frais médicaux ainsi que les crédits pour l'acquisition de véhicules de transport et les crédits « événements » ont été servis à 952 personnes pour un montant global de 22 millions de dirhams.

Animation socioculturelle

Au cours de l'exercice 2004, 1.251 familles ont séjourné dans les centres d'estivage du Crédit Agricole du Maroc. 324 enfants du personnel ont bénéficié des colonies de vacances et de voyages à l'intérieur du pays.

Par ailleurs, le Crédit Agricole du Maroc, soucieux de préserver son soutien social au personnel, a attribué cette

année 71 aides à caractère exceptionnel, 32 bourses d'études supérieures au profit des enfants les plus méritants de collaborateurs et 18 allocations pour le pèlerinage aux Lieux Saints de l'Islam.

Communication interne

La 5ème Convention de la Banque qui s'est tenue à Casablanca sous le thème « Un engagement de valeur » a permis de retracer les avancées réalisées au cours de l'exercice 2004, de développer le plan d'actions pour l'année 2005 et la vision à l'horizon 2008. Elle a également permis d'appréhender les nouvelles orientations du Crédit Agricole du Maroc suite à sa transformation en société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance et à l'intégration de la BMAO et du réseau commercial de la BNDE.

Lors de ces assises de nombreux messages forts ont été véhiculés à savoir :

- la reconquête du monde agricole et la conquête de nouveaux marchés ;
- la redéfinition de la mission de service public dévolue au Crédit Agricole pour le développement du monde rural ;
- la nouvelle approche en matière de contrôle, de suivi des risques, de gestion des ressources ...
- l'épanouissement des ressources humaines du Groupe Crédit Agricole du Maroc ;
- la volonté de faire de ce groupe une Banque leader sur ses marchés cibles.

La convention a ainsi été un moment fort où s'est résolument exprimé l'engagement de relever les défis et de réaliser les ambitions affichées dans le plan stratégique de l'Entreprise « Cap 2008 ».

La convention a également été l'occasion de donner le coup d'envoi à la mise en place du quatrième règlement intérieur du personnel de la Banque.

Règlement intérieur du personnel

La conception de ce nouveau règlement intérieur, à l'étude depuis plusieurs années, a abouti après une série de recherches bibliographiques basées sur la convention collective des banques, le précédent statut et la réglementation du travail.

Les principaux objectifs du nouveau règlement intérieur consistent à offrir un cadre juridique en adéquation avec l'environnement concurrentiel, répondre aux aspirations du personnel, récompenser la production de valeur ajoutée et favoriser l'esprit d'appartenance à la Banque.

En outre, le règlement préserve l'ensemble des acquis du personnel en terme de droits. Il est également flexible et permet donc une individualisation de la gestion des ressources humaines. Enfin, il uniformise les règles qui régissent l'ensemble des collaborateurs du Crédit Agricole.

Moyens d'action



Organisation

La transformation de la Caisse Nationale du Crédit Agricole, intervenue en juin 2004, en société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, s'est accompagnée d'une restructuration de la Banque et d'une réorganisation de l'activité.

L'organigramme du Crédit Agricole du Maroc décliné dans le nouveau plan stratégique de l'entreprise « CAP 2008 » marque le passage d'une stratégie de redressement à une stratégie de développement. Il permet à l'Institution d'afficher ses nouvelles ambitions à savoir :

- un positionnement de leader sur la place ;
- un développement des activités de banque universelle ;
- une cohérence avec sa mission de service public.

Dans cette stratégie de développement, l'organisation est basée sur :

- les trois fonctions clés que sont la production, la distribution et le support ;
- la séparation entre les fonctions de contrôle et les fonctions opérationnelles, conformément aux règles prudentielles de Bank Al-Maghrib et de Bâle II ;
- la cohérence entre l'organisation du siège et le fonctionnement du réseau.

L'organigramme-cible 2008 implique une véritable transformation du mode de fonctionnement du Crédit Agricole. Pour une plus grande efficacité, sa mise en place sera progressive. Aussi, un organigramme évolutif a-t-il été mis en place au cours de l'exercice 2004.

Cette nouvelle organisation transitoire repose sur un regroupement par métier des activités de la Banque :

- les activités commerciales regroupées au sein de la Banque Commerciale, structurées en trois marchés (PMEA, Filières Alimentaires, Particuliers et Professionnels) ainsi que le segment corollaire, le Corporate Finance, l'International et les Directions Régionales ;

- les activités support et moyens (Systèmes d'Information, Traitements Bancaires, Juridique, Ressources Immobilières et Matérielles, Organisation et Qualité) ;
- les activités liées aux risques (Engagements, Recouvrement Contentieux) ;
- la finance (Comptabilité, Affaires Financières, Contrôle de Gestion et Budget).

Tel que cela ressort de l'organigramme, le Crédit Agricole du Maroc est structuré en :

- un Directoire ;
- des entités directement rattachées au Directoire du fait de leur caractère stratégique (Contrôle Général, Action Citoyenne et Développement Durable, Etudes Stratégiques, Marketing et Communication, Ressources Humaines)
- quatre pôles d'activité organisés par grand métier (Banque Commerciale, Support, Risques et Finance).

Par ailleurs, dans le cadre du renforcement des organes de gestion et afin d'assurer un suivi régulier et un pilotage permanent du fonctionnement de l'Institution un Comité Exécutif a été mis en place au cours de l'exercice 2004. Ce Comité Exécutif est avant tout un organe de prise de décisions d'ordre stratégique. De ce fait, il se prononce notamment sur :

- la gestion des priorités dans les projets stratégiques ;
- les décisions importantes ayant trait à la gestion des Ressources Humaines ;
- le lancement des nouveaux produits ;
- le maillage du réseau ;
- les changements organisationnels
- les dépassements des budgets arrêtés.

Réseau

Dans le cadre du redéploiement des unités du réseau, les réalisations effectuées au cours de l'exercice 2004 ont porté sur la construction du siège régional et de la CRCA de Meknès, l'achèvement des gros œuvres du siège régional et de la CRCA de Fès ainsi que le projet de construction du siège régional et de la CRCA d'Agadir.

Outre le transfert du siège régional d'Oujda et de la CRCA de Sidi Bennour, les travaux d'aménagement ont concerné les CRCA de Tanger, Sidi Maarouf, Oujda et Khénifra.

Par ailleurs, un genre nouveau d'agence a été créé à Rabat. Il s'agit d'un espace bancaire automatisé, doté de 4 Guichets Automatiques Bancaires, d'un guichet de change et d'un service conseil.

Parallèlement et afin de mieux conduire le plan de remaillage défini dans le plan d'entreprise « CAP 2008 », une task force « Développement du Réseau de Points de Vente » a été mise en place. Elle a pour principale mission l'aménagement de nouveaux points de vente.

En outre, le Crédit Agricole continue de conforter sa politique de proximité en se dotant d'une première agence mobile. Il s'agit d'une véritable structure bancaire dotée de toute la technologie nécessaire (GAB, matériel informatique, antenne satellitaire pour la transmission des données, téléphone...) et qui permet aux clients des zones rurales enclavées de bénéficier d'un service bancaire complet en temps réel. Un réseau d'agences mobiles sera progressivement développé.

Au 31 décembre 2004, le réseau du Crédit Agricole du Maroc est composé de 9 Directions Régionales et 215 points de vente permanents répartis comme suit :

- 47 Caisses Régionales
- 5 Agences Entreprises
- 100 Caisses Locales
- 63 Agences Bancaires.

Système d'information

Le repositionnement stratégique de la fonction informatique constitue l'une des actions prioritaires

du plan CAP 2008. En effet, pour l'accompagnement de sa stratégie de développement, le Crédit Agricole se dote d'une informatique performante et ce, par la mise en œuvre des actions permettant :

- D'institutionnaliser au sein de la fonction informatique une culture du service à la clientèle, et de la performance axée sur les résultats,
- D'adopter une organisation adéquate pour piloter les activités et les ressources informatiques, optimiser les processus et les métiers de la fonction informatique et accroître le professionnalisme des équipes de la Direction des Systèmes d'Information et les faire évoluer.

A cet effet, le Crédit Agricole poursuit la politique de développement de son système d'information basée sur les principaux axes suivants :

- Mise en œuvre de son outil de production afin d'automatiser l'ensemble des opérations de la banque ;
- Refonte et enrichissement de la base de données clientèle et environnementale afin de répondre aux demandes de plus en plus exigeantes à l'interne comme à l'externe ;
- Adoption d'outils de pilotage pour l'utilisateur final afin de lui permettre de prendre les bonnes décisions au bon moment ;
- Ouverture du système aux partenaires stratégiques et aux clients ;
- Développement de la banque mobile pour une grande proximité avec le client ;
- Développement de l'offre monétique pour fidéliser davantage une clientèle de plus en plus exigeante ;
- Renforcement de la sécurité du système d'information ;
- Adaptation de l'architecture et mise à niveau technologique du système de production.

Moyens d'action



Dans le cadre de cette vision, le Crédit Agricole a poursuivi en 2004 la mise à niveau technologique opérée pour améliorer la réactivité du système d'information, notamment par la généralisation de la messagerie, la mise en place d'outils de déploiement d'application automatique à travers des produits « Computer Associates », la mise en place de procédures strictes de sécurité accompagnées d'outils de surveillance automatique (anti-intrusion, anti-viral, filtrage des sites jugés malveillants ...), un accès distant pour assister l'opérateur agence en cas de problème, des sauvegardes et restaurations des données automatiques pour la reprise de l'activité d'une agence en cas d'incidents,...

Sur un autre plan, un système monétique moderne et performant a été mis en place qui gère plus de 68 GABs pour le compte du groupe Crédit Agricole (dont 34 BMAO).

En outre, l'application agence est en amélioration constante pour satisfaire les besoins fonctionnels des utilisateurs. Ainsi, plusieurs modules ont été développés pour assurer la sécurité et la traçabilité des traitements informatiques et comptables, l'automatisation des prélèvements des commissions, la simplification des opérations pour les Caisses Locales afin de réduire les risques opérationnels, le suivi du recouvrement des échéances, la position et l'édition automatiques des opérations sur le Super Carnet Vert,...

Concernant le marché de la PME, le système de scoring a été développé pour tenir compte du changement de la stratégie du Crédit Agricole quant au mode d'attributions des crédits aux clients des Caisses Locales. Pour le lancement de l'agence mobile, une application embarquée a été élaborée, permettant l'accès en temps réel aux situations clients dans toutes les agences du Crédit Agricole (via Satellite, GPRS...)

Par ailleurs, l'intégration de la BMAO et de la BNDE a été assurée par des équipes du Crédit Agricole aussi bien pour la prise en charge de l'informatique de la BMAO que pour la reprise des agences BNDE.

S'agissant du futur système d'information du Crédit Agricole, la banque a décidé de s'orienter vers une approche modulaire qui présente les avantages suivants :

- des équipes projets réduites ;
- des délais courts et des coûts maîtrisés ;
- la possibilité de choisir, par domaine, les meilleurs progiciels disponibles sur le marché ;
- la reprise des modules déjà réalisés ;
- une gestion parallèle des projets avec des équipes différentes.

Traitements bancaires

Au cours de l'exercice 2004, un certain nombre d'actions ont été réalisées, dont notamment :

- Le déménagement de la Direction de Traitement des Opérations de la BMAO avec la Direction des Traitements Bancaires du CAM ;
- La mise en place du traitement des virements par le Système Interbancaire Marocain de Télécompensation avec Bank Al-Maghrib ;
- La mise en place d'un contrôle comptable ;
- La gestion de l'ensemble des GAB du groupe Crédit Agricole (60 GAB Crédit Agricole, BMAO et BNDE confondus).

Parallèlement, la mise à niveau du Portefeuille Central a été réalisée moyennant une série d'actions visant :

- La résorption des retards accusés au niveau du traitement des valeurs et des sorts ainsi que leur comptabilisation ;

- Le traitement définitif des valeurs rejetées impayées pour motif « Hors délai » et le suivi de leur recouvrement par le réseau ;
- La réorganisation des méthodes de travail, la formalisation des procédures de traitement, la répartition des tâches des chargés de traitement et l'organisation des travaux de préparation des valeurs à présenter en compensation par les agences de la place de Casablanca ;
- Le redressement du plan des comptes mouvementés conformément au plan comptable en vigueur ;
- L'instauration du principe de la journée comptable et l'informatisation des traitements des valeurs par la mise en place d'une application développée en interne.

Démarche qualité

Ayant achevé avec succès son premier Plan d'Action Qualité (PAQ 1), la démarche qualité a entamé durant l'exercice 2004 son second Plan d'Action Qualité (PAQ 2) .

Ainsi, de nombreux projets relatifs à la maîtrise des processus, à l'amélioration et à l'uniformisation des conditions de travail, à la promotion de l'intranet et à la définition d'indicateurs clés de l'activité ont été mis en place.

En 2004, les deux axes d'amélioration ont concerné :

- Les Actions Qualité d'Initiative Locales (AQIL)
- La mise en qualité du Processus Crédit.

Les Actions Qualité d'Initiative Locales font appel à l'initiative de l'ensemble du personnel et sont destinées à remédier aux dysfonctionnements locaux relevés au sein d'un ou plusieurs processus. Certaines de ces actions ont même été primées. Le premier prix du Trophée de l'Initiative 2004 a récompensé une AQIL.

La mise en qualité du processus crédit a pour objectif de maîtriser l'activité de crédit, d'y apporter les améliorations nécessaires en terme de fonctionnement global et de procédures et d'en mesurer les performances.

Contrôle interne

Dans le but de se conformer aux dispositions de la circulaire n° 6 de Bank Al Maghrib relative au contrôle interne des établissements de crédit, le Crédit Agricole du Maroc a engagé un projet de réorganisation de son système de contrôle avec l'appui d'un cabinet international. La première partie de ce projet s'est soldée notamment par la production des livrables suivants :

- Le rapport sur le diagnostic des risques et recommandations ;
- Le manuel de contrôle interne ;
- L'organisation de la structure chargée du contrôle interne ;
- La charte de contrôle interne et un plan d'action.

Moyens d'action

La mise à niveau du système de contrôle interne, qui concerne tous les compartiments de la banque, a démarré début 2004 et ce, à travers la programmation d'une centaine d'actions identifiées dans le plan d'action arrêté d'un commun accord avec le consultant.

Par ailleurs, le Conseil de Surveillance du Crédit Agricole a décidé lors de sa première réunion en date du 1er juin 2004 la formation d'un Comité d'Audit chargé notamment de procéder à l'évaluation de la cohérence et de l'adéquation des dispositifs de contrôle mis en place, ainsi que de la pertinence des mesures correctives prises ou proposées pour combler les lacunes ou insuffisances décelées dans le système de contrôle interne.

Enfin, le Contrôle Général, entité chargée, sur délégation du Président du Directoire d'assurer le pilotage du système de contrôle interne, a élaboré en décembre 2004 un plan d'action triennal pour intégrer définitivement le contrôle interne dans la gestion courante des affaires de la banque. Ce plan retient notamment quatre objectifs majeurs déclinés comme suit :

- Renforcement des actions de contrôle
- Accroissement de la sécurité liée à l'exécution des opérations
- Pilotage et animation du dispositif de contrôle interne
- Participation à l'éclosion d'une culture de contrôle à tous les niveaux.

Communication externe

Poursuivant sa stratégie commerciale offensive, le Crédit Agricole a lancé une nouvelle campagne de communication qui décline sa nouvelle signature : « Le Crédit Agricole, c'est ma banque ». A travers cette signature identitaire, le Crédit

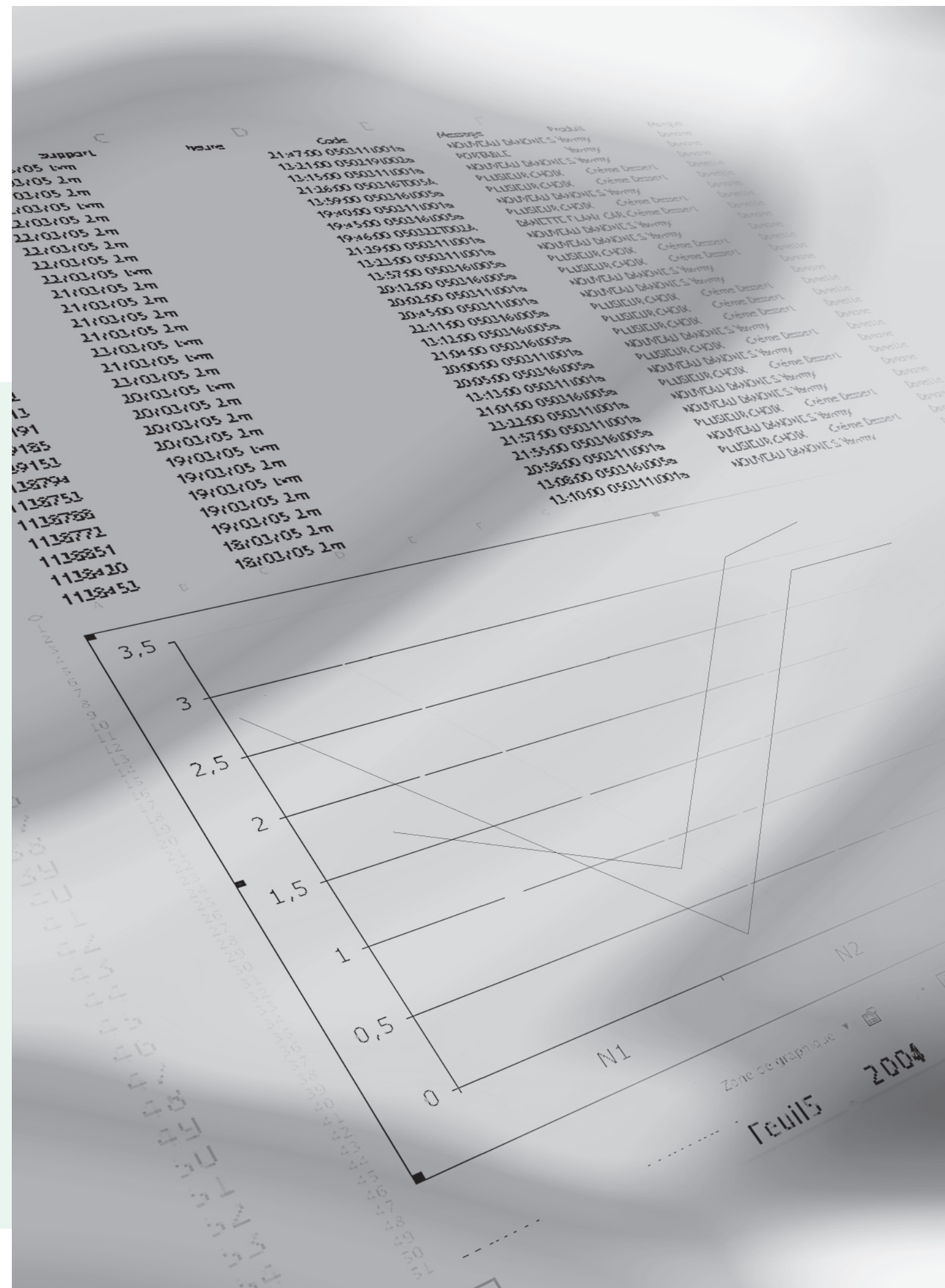
Agricole vise à mettre en exergue sa proximité, la qualité de ses ressources humaines, ses produits et services ainsi que sa dimension partenariale dans l'accompagnement de sa clientèle à réaliser ses projets.

Sur le plan de la monétique, à l'occasion des Jeux Olympiques d'Athènes 2004, une campagne promotionnelle Visa a été engagée.

A l'instar des années précédentes, le Crédit Agricole a poursuivi ses actions de parrainage à travers notamment la participation à différentes foires et forums nationaux et internationaux.

En outre, pour garantir des remboursements réguliers et préserver l'équilibre financier de la banque tout en assurant la pérennité du système de financement du monde rural et la compétitivité de ses filières alimentaires, une campagne de presse a été menée sous le thème : « Replantons chaque année ce que nous avons récolté ».

Par ailleurs, fidèle à sa vocation de Banque Citoyenne, le Crédit Agricole du Maroc a multiplié ses actions en faveur des associations de bienfaisance à travers de nombreux dons matériels et contributions financières. Il a également apporté son soutien aux sinistrés du séisme d'Al Hoceima.





Rapport Financier



Rapport

des Commissaires aux Comptes

Exercice du 1^{er} janvier 2004 au 31 décembre 2004

Aux actionnaires du Crédit Agricole du Maroc Rabat

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la mission qui nous a été confiée en date du 4 février 2002, nous avons procédé à l'audit des états de synthèse, ci-joints, du Crédit Agricole du Maroc (Crédit Agricole) au 31 décembre 2004, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres totalisant DH 1 199 825 972 dont un bénéfice net de l'exercice de DH 13 398 sont la responsabilité des organes de gestion de la Banque. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse.

Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que de la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Le crédit Agricole procède à la classification des créances agricoles en souffrance sur la base des règles d'antériorité des impayés différentes de celles retenues par les mesures prudentielles prévues par la Circulaire de Bank Al-Maghrib du 23 décembre 2002 en matière de couverture des créances en souffrance par des provisions. Le Crédit Agricole a ainsi estimé, en application des règles susmentionnées, le niveau de

provisionnement affecté en couverture de ses engagements à DH 6,1 milliards, dont DH 3,2 milliards ont été comptabilisés au 31 décembre 2004.

Par ailleurs, d'importantes actions en vue du respect intégral par le Crédit Agricole des différentes autres dispositions de la Circulaire susmentionnée ont été entamées par la Banque et demeurent en cours à la clôture de l'exercice 2004 ; il s'agit notamment de :

- l'évaluation de l'ensemble des garanties détenues en couverture des engagements,
- l'analyse des situations financières des clients et la classification parmi les créances en souffrance des crédits accordés à des clients présentant des situations financières déséquilibrées.

Les autres actifs contiennent une créance à recevoir sur l'Etat de DH 288 millions sans que ce montant ne soit supporté par un document officiel. Le Crédit Agricole a ainsi pris attache avec les instances concernées, en vue d'une régularisation définitive à brève échéance de cette situation.

Ainsi que signalé dans notre rapport relatif à l'exercice précédent, un important travail d'analyse de certains comptes du bilan et hors bilan ainsi que d'apurement des suspens anciens contenus dans des comptes internes et des comptes de correspondants a été entamé au cours des derniers exercices et demeurerait en cours jusqu'au 31 décembre 2004.

Nous ne sommes pas en mesure, à ce stade, de déterminer la nature et le montant des ajustements comptables qui pourraient s'avérer nécessaires à l'issue définitive de ces travaux.

Des réclamations pour dommages et intérêts émanant d'anciens clients du Crédit Agricole font l'objet d'une procédure contentieuse actuellement en cours. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de déterminer le montant des ajustements comptables qui pourraient s'avérer nécessaires à l'issue du dénouement définitif de ces litiges.

Rapport

des Commissaires aux Comptes

Exercice du 1^{er} janvier 2004 au 31 décembre 2004

A notre avis, à l'exception des situations décrites aux paragraphes 2 à 5 ci-dessus, les états de synthèse cités au paragraphe 1 ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Crédit Agricole du Maroc au 31 décembre 2004 ainsi que du résultat de ses opérations et l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

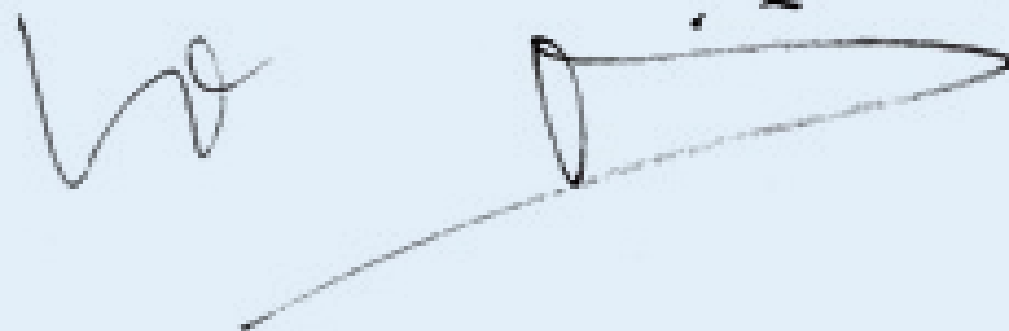
Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du conseil de surveillance destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Le 5 mai 2005

Les commissaires aux comptes

Cooper & Lybrand (Maroc) S.A.
Abdelaziz ALMECHATT

Ernst & Young
Ali BENNANI



Marge d'intérêt

Sous l'effet de l'accroissement des activités de collecte et d'emploi et de la baisse du coût moyen des ressources (28 points de base) plus forte que celle du rendement moyen des emplois (9 points de base), la marge d'intérêt ressort au 31 décembre 2004 en hausse de 14,2% par rapport à la fin de l'exercice 2003.

En effet, la marge d'intérêt a atteint 850 millions de dirhams en 2004, en augmentation de 106 millions de dirhams par rapport à 2003.

Commissions

Le total des commissions s'est établi à 96 millions de dirhams contre 70 millions de dirhams en 2003, soit un taux d'accroissement de 37,1%.

Produit Net Bancaire (PNB)

L'activité du Crédit Agricole a dégagé, au cours de l'exercice 2004, un PNB de 919 millions de dirhams, en hausse de 130 millions de dirhams ou 16,5% par rapport à l'exercice précédent.

Le poids des commissions dans le PNB passe de 8,9% en 2003 à 10,4% à fin 2004.

Résultats

Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation se sont établies à fin 2004 à 623 millions de dirhams, en hausse de 63 millions de dirhams ou 11,3% par rapport à l'exercice précédent.

L'accroissement du PNB à un rythme supérieur à celui des charges générales d'exploitation a conduit à une amélioration du coefficient d'exploitation qui ressort à 67,80% au 31 décembre 2004 contre 70,97% à fin 2003.

Résultat Brut d'Exploitation (RBE)

Compte tenu d'une progression du PNB plus rapide que celle des charges générales d'exploitation, le RBE dégagé par le Crédit Agricole en 2004 s'est élevé à 307 millions de dirhams, en hausse de 60 millions de dirhams ou 24,3% par rapport à l'exercice précédent.

Dotations aux provisions

Poursuivant son effort de provisionnement des CES, le Crédit Agricole a affecté 224 millions de dirhams aux dotations nettes aux provisions en 2004, après les 240 millions de dirhams affectés en 2003.

Résultat net

Compte tenu du niveau des dotations aux provisions, le résultat net ressort à 13,4 KDH.



Etats de synthèse au
31-12-2004

BILAN AU 31 DECEMBRE 2004

en milliers de dh		
ACTIF	31/12/2004	31/12/2003
1.Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	326 889	732 018
2.Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2 200 483	653 046
. A vue	1 957 067	421 954
. A terme	243 416	231 092
3.Créances sur la clientèle	19 242 162	18 104 657
. Crédits de trésorerie et à la consommation	6 071 286	5 675 654
. Crédits à l'équipement	7 026 072	6 784 512
. Crédits immobiliers	1 136 936	995 739
. Autres crédits	5 007 867	4 648 752
4.Créances acquises par affacturage		
5.Titres de transaction et de placement	4 189 319	3 734 872
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 895 243	3 540 505
. Autres titres de créance	294 076	194 367
. Titres de propriété		
6.Autres actifs	1 349 856	976 128
7.Titres d'investissement		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
8.Titres de participation et emplois assimilés	179 104	180 556
9.Créances subordonnées		
10.Immobilisations données en crédit-bail et en location		
11.Immobilisations incorporelles	48 375	35 856
12.Immobilisations corporelles	576 302	567 557
Total de l'Actif	28 112 490	24 984 690

BILAN AU 31 DECEMBRE 2004

en milliers de dh		
PASSIF	31/12/2004	31/12/2003
1.Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
2.Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 019 513	4 504 803
. A vue	223	10 832
. A terme	3 019 290	4 493 971
3.Dépôts de la clientèle	18 085 090	14 549 569
. Comptes à vue créditeurs	12 189 511	9 539 065
. Comptes d'épargne	2 594 950	2 329 503
. Dépôts à terme	2 751 418	2 269 756
. Autres comptes créditeurs	549 212	411 244
4.Titres de créance émis	4 136 014	3 647 059
. Titres de créance négociables		
. Emprunts obligataires		
. Autres titres de créance émis	4 136 014	3 647 059
5.Autres passifs	1 190 546	523 386
6.Provisions pour risques et charges	160 996	169 775
7.Provisions réglementées		
8.Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	320 504	28 285
9.Dettes subordonnées		
10.Ecarts de réévaluation		
11.Réserves et primes liées au capital		
12.Capital	1 200 000	1 561 999
13.Actionnaires.Capital non versé (-)		
14.Report à nouveau (+/-)	(404)	(404)
15.Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	217	140
16.Résultat net de l'exercice (+/-)	13	77
Total du Passif	28 112 490	24 984 690

HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2004

en milliers de dh

HORS BILAN	31/12/2004	31/12/2003
ENGAGEMENTS DONNÉS	987 300	692 519
1.Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
2.Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	359 270	49 288
3.Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
4.Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	628 030	643 231
5.Titres achetés à réméré		
6.Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS REÇUS	0	0
7.Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
8.Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
9.Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
10.Titres vendus à réméré		
11.Autres titres à recevoir		

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2004 AU 31/12/2004

en milliers de dh

PRODUITS ET CHARGES	31/12/2004	31/12/2003
I.PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 701 767	1 534 826
1.Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	76 696	59 809
2.Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 336 708	1 230 237
3.Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	193 646	177 213
4.Produits sur titres de propriété	6 116	4 069
5.Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		
6.Commissions sur prestations de service	72 245	55 679
7.Autres produits bancaires	16 355	7 818
II.CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	782 527	745 412
8.Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	184 278	239 551
9.Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	414 226	340 193
10.Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	157 361	143 130
11.Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
12.Autres charges bancaires	26 662	22 538
III.PRODUIT NET BANCAIRE	919 240	789 414
13.Produits d'exploitation non bancaire	20 441	18 207
14.Charges d'exploitation non bancaire	0	46
IV.CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	623 279	560 246
15.Charges de personnel	392 373	369 519
16.Impôts et taxes	13 864	12 014
17.Charges externes	143 760	115 488
18.Autres charges générales d'exploitation	7 102	8 674
19.Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	66 180	54 551
V.DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	577 475	404 337
20.Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	201 600	288 662
21.Pertes sur créances irrécouvrables	334 946	50 178
22.Autres dotations aux provisions	40 930	65 497
VI.REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	313 761	168 318
23.Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	312 776	98 698
24.Récupérations sur créances amorties		
25.Autres reprises de provisions	985	69 619
VII.RESULTAT COURANT	52 688	11 309
26.Produits non courants	5 068	4 190
27. Charges non courantes	49 187	7 704
VIII.RESULTAT AVANT IMPOTS SUR LES RESULTATS	8 570	7 796
28.Impôts sur les résultats	8 556	7 719
IX.RESULTAT NET DE L'EXERCICE	13	77
TOTAL PRODUITS	2 041 037	1 725 540
TOTAL CHARGES	2 041 024	1 725 464
RESULTAT NET	13	77

ETAT DES SOLDES DE GESTION
DU 01/01/2004 AU 31/12/2004

en milliers de dh

31/12/200431/12/2003

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS

1. + Intérêts et produits assimilés	1 606 000	1 467 259
2. - Intérêts et charges assimilées	755 865	722 874
MARGE D'INTERET	850 136	744 385
3. + Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0
4. - Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	0	0
5. + Commissions perçues	78 084	59 756
6. - Commissions servies		
Marge sur commissions	78 084	59 756
7. ± Résultat des opérations sur titres de transaction	0	0
8. ± Résultat des opérations sur titres de placement	1 050	
9. ± Résultat des opérations de change	10 516	3 735
10. ± Résultat des opérations sur produits dérivés	0	0
Résultat des opérations de marché	11 566	3 735
11.+ Divers autres produits bancaires	6 116	4 069
12. - Diverses autres charges bancaires	26 662	22 532
PRODUIT NET BANCAIRE	919 240	789 414
13. ± Résultat des opérations sur immobilisations financières	(9 845)	0
14. + Autres produits d'exploitation non bancaire	20 441	18 207
15. - Autres charges d'exploitation non bancaire	0	46
16. - Charges générales d'exploitation	623 279	560 246
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	306 558	247 329
17. ± Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	223 769	240 141
18. ± Autres dotations nettes de reprises aux provisions	30 100	(4 122)
RESULTAT COURANT	52 688	11 309
RESULTAT NON COURANT	(44 118)	(3 514)
19. - Impôts sur les résultats	8 556	7 719
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	13	77

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

20. + Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	66 180	54 551
21. + Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	10 829	
22. + Dotations aux provisions pour risques généraux		
23. + Dotations aux provisions réglementées		
24. + Dotations non courantes		
25. - Reprises de provisions	985	
26. - Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	2 170	889
27. + Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	0	46
28. - Plus-values de cession des immobilisations financières		
29. + Moins-values de cession des immobilisations financières		
30. - Reprises de subventions d'investissement reçues	12 210	11 835
± CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	61 657	41 950
31. - Bénéfices distribués	0	0
± AUTOFINANCEMENT	61 657	41 950

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE
DU 01/01/2004 AU 31/12/2004

en milliers de dh

31/12/200431/12/2003

1.Produits d'exploitation bancaire perçus	692 006	908 367
2.Récupérations sur créances amorties		
3.Produits d'exploitation non bancaire perçus	24 324	21 509
4.Charges d'exploitation bancaire versées	(575 130)	(745 412)
5.Charges d'exploitation non bancaire versées	(49 187)	(7 750)
6.Charges générales d'exploitation versées	(244 323)	(318 094)
7.Impôts sur les résultats versés		

I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE
DE PRODUITS ET CHARGES

(152 310)(141 380)

VARIATION DE :

8.Créances sur les établissements de crédit et assimilés	(1 514 005)	96 776
9.Créances sur la clientèle	(818 937)	(1 651 812)
10.Titres de transaction et de placement	(343 045)	(1 077 568)
11.Autres actifs	(52 312)	722 139
12.Immobilisations données en crédit-bail et en location		
13.Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	(1 742 929)	(1 399 989)
14.Dépôts de la clientèle	3 476 067	2 320 079
15.Titres de créance émis	409 471	384 669
16.Autres passifs	499 477	(169 904)

II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS
ET PASSIFS D'EXPLOITATION

(86 212)(775 608)

III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES
ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)

(238 521)(916 988)

17.Produit des cessions d'immobilisations financières		
18.Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	2 170	889
19.Acquisition d'immobilisations financières	(3 209)	
20.Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(87 009)	(86 064)
21.Intérêts perçus		
22.Dividendes perçus		

IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES
D'INVESTISSEMENT

(88 048)(85 176)

23.Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	292 219	4 811
24.Emission de dettes subordonnées		
25.Emission d'actions		
26.Remboursement des capitaux propres et assimilés	(370 779)	(118 478)
27.Intérêts versés		
28.Dividendes versés		

V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT
DES ACTIVITES DE FINANCEMENT

(78 560)(113 667)

VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+ IV +V)

(405 129)(1 115 830)

VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE

732 0181 847 848

VIII.TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

326 889732 018



Réseau du Crédit Agricole du Maroc

CAISSES REGIONALES
ET AGENCES ENTREPRISES

DIRECTION REGIONALE	Localité	Type
CHAOUIA TADLA	Ben Ahmed	CR
	Beni Mellal	CR
	Benslimane	CR
	Berrechid	CR
	Fkih Ben Salah	CR
	Kasba Tadla	CR
	Khouribga	CR
	Oued Zem	CR
	Settat	CR
	Souk Sebt	CR
Sous-total		10
FES CENTRE NORD	Al Hoceïma	CR
	Fès	CR
	Guercif	CR
	Karia Ba Mohamed	CR
	Missour	CR
	Sefrou	CR
	Taounate	CR
	Taza	CR
Sous-total		8
GRAND CASABLANCA	Casa Abdelmoumen	AE
	Casa Bahmad	AE
	Mohammedia	AE
Sous-total		3
GHARB NORD	Kenitra	CR
	Ksar El Kébir	CR
	Larache	CR
	Sidi Kacem	CR
	Tanger	CR
	Tétouan	CR
Sous-total		6
MEKNES TAFILALET	Azrou	CR
	El Haje	CR
	Khenifra	CR
	Meknès	CR
	Midelt	CR
Sous-total		5
ORIENTAL	Berkane	CR
	Nador	CR
	Oujda	CR
	Taourirt	CR
Sous-total		4

DIRECTION REGIONALE	Localité	Type
SUD	Agadir	CR
	Ait Melloul	CR
	Ouarzazate	CR
	Ouled Teïma	CR
	Taroudant	CR
Sous-total		5
TENSIFT DOUKKALA	Ben Guérir	CR
	Chemaïa	CR
	El Jadida	CR
	El Kelaa Sraghna	CR
	Marrakech	CR
	Marrakech «Entreprises»	AE
	Safi	CR
	Sidi Bennour	CR
Sous-total		8
RABAT ZEMMOUR ZAER	Rabat - Chellah	AE
	Témara	CR
	Khémisset	CR
	Rommani	CR
Sous-total		4
TOTAL		53

CAISSES LOCALES

DIRECTION REGIONALE	Localité	Type
CHAOUIA TADLA	Aghbala	CL
	Azilal	CL
	Ben Ahmed	CL
	Beni Mellal	CL
	Benslimane	CL
	Berrechid	CL
	Boujaad	CL
	Bouznika	CL
	Bzou	CL
	Demnate	CL
	El Brouj	CL
	El Gara	CL
	El Ksiba	CL
	Fkih ben Salah	CL
	Had Soualem	CL
	Khouribga	CL
	Ouaouizerth	CL
	Oued Zem	CL
	Ouled Abbou	CL
	Ouled Said	CL
	Settat	CL
	Sidi Hajjaj	CL
	Souk Sebt	CL
	Zaouat Cheikh	CL
	Sous-total	24
GHARB NORD	Asilah	CL
	Chefchaouen	CL
	Had Kourt	CL
	Jorf El Melha	CL
	Kenitra	CL
	Ksar El Kebir	CL
	Lalla Mimouna	CL
	Larache	CL
	Machraa Bel Ksiri	CL
	Tétouan - M'Diq	CL
	Oued Laou	CL
	Ouezzane	CL
	Sidi Allal Tazi	CL
	Sidi Kacem	CL
	Sidi Slimane	CL
	Sidi Yahia	CL
	Souk El Arbaa	CL
	Sous-total	17
MEKNES TAFILALET	Ain Taoujdate	CL
	Azrou	CL
	El Kbab	CL
	Khénifra	CL
	Meknès	CL
	Midelt	CL
	M'Rirt	CL
	My Bouazza	CL
	Sous-total	8

DIRECTION REGIONALE	Localité	Type
FES CENTRE NORD	Al Hoceima	CL
	Boulmane	CL
	Fès	CL
	Karia Ba Mohamed	CL
	Missour	CL
	Tahala	CL
	Taounate	CL
	Taza	CL
	Tissa	CL
	Sous-total	9
ORIENTAL	Ahfir	CL
	Ain Beni Mathar	CL
	Aklim	CL
	Beni Drar	CL
	Berkane	CL
	Bouarfa	CL
	Driouch	CL
	El Aioun	CL
	Mont Aruit	CL
	Nador	CL
	Oujda	CL
	Zaio	CL
	Sous-total	12
SUD	Taroudant	CL
	Ouled Taima	CL
	Taliouine	CL
	Sous-total	3
TENSIFT DOUKKALA	Ait Ourir	CL
	Amizmiz	CL
	Attaouia	CL
	Ben Guerir	CL
	Chemaïa	CL
	El Jadida	CL
	El Kelaa Sraghna	CL
	Jemaa Shaim	CL
	Khemiss Zemamra	CL
	Larbaa Aounate	CL
	Loudaya	CL
	Ouled Frej	CL
	Safi	CL
	Sebt Gzoula	CL
	Sidi Bennour	CL
	Sidi Smail	CL
	Skhour Rhamna	CL
	Tahanaoute	CL
	Tamellalet	CL
	Sous-total	19
RABAT ZEMMOUR ZAER	Ain Aouda	CL
	Bouknadel	CL
	Khemisset	CL
	Oulmès	CL
	Rommani	CL
	Skhirat	CL
	TEMARA	CL
	Tiflet	CL
	Sous-total	8
	TOTAL	100

AGENCES BANCAIRES

DIRECTION REGIONALE	Localité	Type
CHAOUIA TADLA	Azilal	AB
	Berrechid	AB
	Fkih Ben Salah	AB
Sous-total		3
FES CENTRE NORD	Aknoul	AB
	Fes - Atlas	AB
	Fes-Bensouda	AB
	Outat Al Haj	AB
	Rhafsai	AB
Sous-total		5
GRAND CASABLANCA	Casa - El Fida	AB
	Casa - Maarif	AB
	Casa - Marché de gros	AB
	Casa - Oulfa	AB
	Casa - Port	AB
	Casa - Sidi Maarouf	AB
	Casa - Zerktouni	AB
	Casa- Derb Omar	AB
	Mediouna	AB
	Mohammedia	AB
Sous-total		10
GHARB NORD	Chefchaouen	AB
	Kénitra Bab Fès	AB
	Kenitra Maamora	AB
	Tanger - Port	AB
	Tanger-Istiraha	AB
	Tétouan - Allal Ben Abdellah	AB
	Tétouan - Saniat R'Mel	AB
Sous-total		7
MEKNES TAFILALET	El Hajeb	AB
	Erfoud	AB
	Errachidia	AB
	Meknès - Med V	AB
	Meknès - Zitoune	AB
	Rich	AB
Sous-total		6
ORIENTAL	Oujda Angad	AB
Sous-total		1

DIRECTION REGIONALE	Localité	Type
SUD	Agadir «Entreprises»	AB
	Agadir-Port	AB
	Boumalne Dades	AB
	Guelmim	AB
	Inezgane	AB
	Kelaa M Gouna	AB
	Laâyoune	AB
	Ouarzazate Med v	AB
	TanTan	AB
	Tinghir	AB
	Tiznit	AB
	Dakhla	AB
	Zagora	AB
Sous-total		13
TENSIFT DOUKKALA	Azemmour	AB
	Chichaoua	AB
	Essaouira	AB
	Imintanout	AB
	Marrakech - Bab Doukkala	AB
	Marrakech - Gueliz	AB
	Marrakech Allal AL Fassi	AB
	Marrakech Med V	AB
Sous-total		8
RABAT ZEMMOUR ZAER	Rabat - Agdal	AB
	Rabat - Hay Riad	AB
	Rabat - Yacoub El Mansour	AB
	Rabat Hassan II	AB
	Salé	AB
	Salé	AB
	Rabat Espace Bank	AB
	Rabat Al Kifah	AB
	Témara	AB
	Tiflet	AB
Sous-total		10
Agence Grands Comptes		AB
TOTAL		64



www.creditagricole.ma